

SAINTE-BAZEILLE

INFORMATIONS

écoquartier Montplaisir



DOSSIERS:

Le recensement / Les finances
L'assainissement / La collecte sélective

MAIS AUSSI:

Vos Élus
Les T.A.P.
Le commerce
Les transports
Etc

JANVIER 2015

→ Editorial p.03

→ Infos pratiques p. 04 à 6

- Renseignements utiles
- Formalités administratives
- Les tarifs municipaux

→ Démographie 2013-2014 p. 7

→ Les Dossiers p. 08 à 17

- Le recensement
- Les finances
- L'assainissement
- L'EcoQuartier
- La collecte sélective
- Transports
- Le Syndicat de la Vallée de la Gupie

→ La vie du village p. 18 à 26

- Les commissions communales
- Vos élus
- Les écoles
- Les nouveaux rythmes scolaires (TAP)
- L'économie, le commerce, l'artisanat
- Les affaires sociales
- Les travaux
- Agriculture - Lac de Marcchaud - Activités de Pêche

→ Animations Culture p. 27 à 30

- Association « Culture, Arts & Loisirs »
- Le Comité de Jumelage - Insieme
- Diverses associations du village

→ Les Sports à Ste-Bazeille p. 31 à 35

- La Commission des Sports
- Les Clubs Sportifs du Village

→ Les autres Associations du Village p. 36 & 37

- Don du sang - Coup de cœur autisme - Anciens combattants
- UNA - ASSAD

→ Les brèves en images p. 38 & 39

→ Les Bazeillais à l'Honneur p. 40

- Liste des annonceurs

Visitez le site : www.mairie-sainte-bazeille.fr

Remerciements

Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont participé activement à l'élaboration de ce Bulletin Municipal Annuel: Les annonceurs publicitaires, les membres des Associations Bazeillaises, les correspondants de presse (Jean-Paul Quioc du journal Sud-Ouest & Patrick Tansini du journal Le Républicain), l'ensemble des élus, tout particulièrement le maire et ses adjoints.

Christian DUBUR
Délégué à la Communication



AGENDA

Retenez ces dates :

- Du 15 janvier au 14 février 2015
Recensement
- 13 février 2015
« Carnaval des écoles & soirée déguisée »
- 22 et 29 mars 2015
« Elections Départementales »
- 18 avril 2015
« Printemps Musical »
- 10 mai 2015
« Grande Foire à la fraise, aux fleurs et au vin »
- 14 au 21 mai 2015
« Voyage en Italie »
- 6 juin 2015
« Le Patakez Musik Show »
- 13 juin 2015
« Kermesse des écoles »
- 15 août 2015
« Fête de la Saint-Roch »
- 6 septembre 2015
« Forum des Sports »
- 11 octobre 2015
« Fête d'Automne »
- 5 décembre 2015
« Téléthon »
- 6 décembre 2015
« Marché de Noël »
- 12 décembre 2015
« 20^{ème} Trophées des Sports »

RÉDACTION

Directeur de la rédaction : Gilles Lagauzère
Préparation et coordination : Christian Dubur
Edition : Henri Dufieux - Agence Aurore
Tirage : 1 700 exemplaires
Distribués par les élus



Le 23 mars 2014 un nouveau conseil municipal a été élu. Le dimanche 30 mars nous avons procédé à son installation, reprenant ainsi le flambeau et nous engageant dans la continuité à conduire l'ensemble des missions relevant de la municipalité.

Je veux ici saluer l'action de toutes les municipalités qui se sont succédées à Sainte-Bazeille, rendre hommage aux anciens maires, Monsieur Fernand Lagaüzère (1965/1995), Monsieur Pierre Lapoire (1995/2001), toujours attentifs à la vie communale et particulièrement à mon prédécesseur direct Monsieur Michel Vigneau (2001/2014) auprès duquel ont siégé 13 élus de l'actuel conseil municipal.

Aujourd'hui, l'histoire de Sainte-Bazeille continue à s'écrire à partir de ce solide héritage très adapté aux évolutions nécessaires et aux défis de notre temps.

En effet, la position géographique de Sainte-Bazeille, à l'ouest de Marmande, sur cet axe majeur

qu'est la RD 813 a logiquement vocation de vitrine commerciale. La proximité de l'autoroute et des ponts pour accéder à l'autre rive de Garonne sont autant d'atouts fondamentaux pour notre commune.

Son image à la fois rurale et urbaine, ses commerces, ses marchés, ses services de proximité, son tissu associatif très vivant et très diversifié, concourent à faire de Sainte-Bazeille une petite ville reconnue pour son attractivité, ses commodités et son équilibre dans une dimension humaine.

Il est essentiel de rester dans ce schéma de développement.

Ainsi, nos aménagements urbains et de centre-bourg, notre éco-quartier porté par Val de Garonne Agglomération (VGA), notre réflexion sur les équipements, sur les bâtiments communaux et leurs destinations, sont les principaux dossiers qui seront examinés au cours de ce mandat dans l'esprit de conserver cette précieuse identité, source du bonheur de vivre à Sainte-Bazeille.

Bien entendu, nous serons guidés par notre capacité d'investissements et par le niveau d'accompagnement financier de nos projets. D'ores et déjà nous mesurons les restrictions qui se profilent au niveau des dotations d'état ou des aides des collectivités territoriales (Département, Région...).

Du 14 janvier au 14 février prochain nous allons procéder au

recensement (obligatoire tous les 5 ans). Les données et les résultats auront évidemment un impact en termes financiers et de gestion communale. Aussi je vous demande de bien vouloir répondre aux agents recenseurs qui viendront vous rencontrer.

Enfin, s'agissant de Val de Garonne Agglomération, nous y sommes très présents au niveau de la gouvernance, dans chaque commission thématique où nous nous employons avec détermination à faire entendre notre voix. Il faut savoir que les décisions prises en matière de stratégie territoriale au sein de VGA ne sont pas sans conséquence sur la faisabilité de nos projets et sur notre avenir.

En terminant, je remercie mes collègues adjoints pour leur travail efficace et journalier à mes côtés, les conseillers municipaux pour leur contribution active et l'ensemble du personnel municipal au service de Sainte-Bazeille. La qualité de ces équipes est une grande chance pour Sainte-Bazeille.

A toutes les Bazeillaises et à tous les Bazeillais je souhaite la Santé, la Réussite et le Bonheur.

Très Bonne Année 2015 !

Gilles LAGAÜZÈRE
Maire de Sainte-Bazeille



MAYEUR RAMONAGE
VENTE et INSTALLATION
Poêle - Insert à bois & granulés
Ramonage - Tubage

NOUVELLE
ADRESSE !
Retrouvez-nous
ZAC de la Plaine 2
à Sainte-Bazeille

Entretien Dépannage Chaudières
Nettoyage Cuve Fioul - Désembouage circuit chauffage

Tél. 05 53 83 33 83

Vente de bûches bois densifié - granulés de bois

Renseignements utiles

> MAIRIE

Tél : 05 53 94 40 28 - Télécopie : 05 53 94 27 85
E-mail : contact@mairie-sainte-bazeille.fr
Ouverte au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

> BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tél. 05 53 94 46 76
bibliobazeille@wanadoo.fr
Horaires : Mercredi 9h à 12h et 14h à 17h30
Vendredi 14h à 17h30 - Samedi 14h à 17h

Salle multimédia

Mercredi : 14h - 17h30 - Samedi : 14h - 17h

> MUSEE ARCHEOLOGIQUE

«André Larroderie» Place René Sanson
Ouvert les dimanches de 14h30 à 18h30

NUMEROS D'URGENCE

- > **POMPIERS** 18 ou 05 53 94 42 18
- > **GENDARMERIE** - Tél. 17 ou 05 53 20 40 10

ÉDUCATION - ENFANCE

> GROUPES SCOLAIRES

- Ecole maternelle : Tél. 05 53 94 42 50
- Ecole élémentaire : Tél. 05 53 94 42 09

> CANTINE SCOLAIRE Tél. 05 53 94 86 26

> CRECHE HALTE-GARDERIE

«Les petits princes» Tél. 05 53 93 80 22
Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

> CENTRE DE LOISIRS

Tél. 06 28 96 08 11 ou 09 54 05 07 84
Ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h

> MAISON FAMILIALE RURALE

Tél. 05 53 94 40 42 - Fax 05 53 20 83 29

SOCIAL

> PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Mairie : 05 53 94 40 28

> CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Renseignements à la mairie

> ASSAD

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél. 05 53 94 19 14 - Fax 05 53 20 13 39

> ASSISTANTE SOCIALE

Tél. 05 53 64 65 45

SERVICES ENERGIES

> EDF

Dépannage sécurité électricité
Tél. 0 810 333 047 (n° azur)

> GDF

Dépannage sécurité gaz
Tél. 0 810 433 047 (n° azur)

> DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

En cas d'urgence alerter la SAUR Sainte-Livrade
au 05 81 31 85 04

MÉDICAL ET PARA-MÉDICAL

- > **HOPITAL** Standard : 05 53 20 30 40
URGENCES - SMUR - Tél. 05 53 20 30 01 / **SAMU** - Tél. 15
- > **CENTRE ANTI POISON BORDEAUX** : Tél. 05 56 96 40 80

> MEDECINS

Cabinet médical
Docteur Alain HEUGAS
Docteur Jacques TESTAUD
5, rue du château - Tél. 05 53 94 40 34

> INFIRMIERES

Cabinet Brigitte LAMAZOU / Danièle FAUX
Martine DERRO / Florence DEVAUX
24, avenue du Général De Gaulle - Tél. 05 53 94 48 86

> AMBULANCES BAZEILAISES

5, place du Docteur Belot - Tél. 05 53 94 43 06

> DENTISTE

M. Jean MICHELENA
2, rue Clément Nourisson - Tél. 05 53 94 44 08

> KINESITHERAPEUTES

M. Thierry LABAR
16, rue Roger Levy - Tél. 05 53 94 83 66
M. Bernard LECONTE
8, avenue du Général de Gaulle - Tél. 05 53 94 46 44

Au n° 26, avenue du Général de Gaulle

> DIÉTÉTICIENNE

Mme Céline DE MARCHI - Sur RDV - Tél. 06 74 03 97 76

> PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Camille SASSIN - Sur RDV - Tél. 05 53 93 87 17

> PSYCHOLOGUE «Nouvellement installé !»

M. Jaime SOUSSA - Sur RDV - Tél. 06 70 24 89 80

> PHARMACIE

Pharmacie de Sainte-Bazeille - Av. du Général de Gaulle
M. Rudy HRYHOROWICZ - Tél. 05 53 94 40 05

> OPTICIEN

VISION 47 - 1 bis, rue Jean Moulin - Tél. 05 53 93 95 64

> RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Mme Véronique CARRER
6, avenue Victor Hugo - Tél. 09 64 42 67 33

> SOPHROLOGIE

Mme Chantal DUSSEAU
2, rue Saint-Pey d'Aaron - Tél. 09 86 89 77 41

Ouverture de l'Atelier Sophrologie courant 1^{er} trimestre 2015

> RELAXATION SOMATOREFLEXOLOGUE

Mme Valérie SEBASTIA - Tél. 06 31 96 19 24

> CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

M. Jean-Marc DEVAUX
3, place Clément Sigalas - Tél. 05 53 94 40 12

DIVERS

- > **LA POSTE** 21, avenue du général de Gaulle - Tél. 36 31
Ouverture : lundi au vendredi, 9h - 12h et 13h30 - 16h30
Levées : lundi au vendredi, 14h - samedi 12h30.

> TAXIS

Monique et Martine MORETTO
5, place Docteur Belot - Tél. 05 53 94 43 06
Pascal EYSSETTE - 3, rue Abattoir - Tél. 06 61 12 38 42

> PÔLE EMPLOI

Employeurs - Tél. 39 95 / Demandeurs d'emploi - Tél. 39 49

formalités Administratives

➤ **EXTRAIT DE NAISSANCE : Gratuit**

Mairie du lieu de naissance
Indiquer la date de naissance - nom - prénom (nom de jeune fille pour les femmes mariées). Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse + photocopie carte nationale d'identité.

Français nés à l'étranger : demande à effectuer au service central de l'état civil à Nantes.

➤ **LIVRET DE FAMILLE : Gratuit**

Mairie du lieu du mariage
En cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et des enfants.

Divorce : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.

➤ **EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE : Gratuit**

Ministère de la justice
107, rue Landereau - 44300 Nantes cedex
Fournir la photocopie du livret de famille, une enveloppe affranchie et libellée à votre adresse.
Pour l'obtenir plus rapidement :
Site internet, www.cjn.justice.gouv.fr

➤ **CARTE D'IDENTITE :**

Validité : 10 ans. A demander à la mairie du domicile unique-ment. Fournir un extrait de naissance et 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile

➤ **PASSEPORT BIOMÉTRIQUE :**

Sadresser à la mairie de Marmande.

➤ **SORTIE DU TERRITOIRE : Gratuit**

Mairie du domicile. Livret de famille + carte d'identité de l'enfant. En cas de divorce copie du jugement.

➤ **CERTIFICAT D'HEREDITE :**

Il n'est plus délivré par la mairie : s'adresser à son notaire.

➤ **ACTE DE DECES : Gratuit**

Mairie du lieu du décès ou lieu de domiciliation au moment du décès. Indiquer la date du décès - nom - prénom. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.



Marie-José Tansini, Joël Morel, Magali Pujol, Maryline Larue, et Philippe Bertelle

➤ **EXTRAIT DE MARIAGE Gratuit**

Mairie du mariage. Indiquer la date du mariage - vos noms, prénoms - Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse plus la photocopie de la carte d'identité

➤ **DOSSIER MARIAGE :**

Guide des époux à retirer en mairie, mentionnant les pièces à fournir. A retourner complet 2 mois avant la date de la cérémonie.

➤ **CARTE DE SEJOUR :**

Validité 10 ans - Mairie du domicile

➤ **CARTE D'ELECTEUR : Gratuit**

Mairie du domicile
- un justificatif de domicile
- un justificatif d'identité
Condition : avoir 18 ans révolus ou les avoir avant le 28 février de l'année suivante.

➤ **CARTES GRISES :**

Délivrées immédiatement en sous préfecture.
Hall d'accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

➤ **COPIE CONFORME :**

Elle est supprimée : il suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original.

Nouveaux Bazeillais

Vous venez d'arriver à Sainte-Bazeille, nous serions heureux de faire votre connaissance : nous vous invitons à vous présenter à la mairie afin de pouvoir vous joindre lors de l'accueil aux nouveaux habitants du village.

VIVA LA COULEUR

David MAI

ARTISAN PEINTRE

Peinture Traditionnelle et Décorative
Façades - Revêtements sols et murs - Stucco
Enduits et plâtres cirés

18, avenue du Général de Gaulle - 47180 SAINTE-BAZEILLE

Tél. 05 53 20 82 86

LARAGE TOUCHET

CARROSSERIE - PEINTURE
VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

DÉPANNAGE 7j/7 - 24h/24

05 53 94 42 12

2, av. du Général de Gaulle - 47180 SAINTE-BAZEILLE

Fax : 05 53 94 86 65

didier.pouchet.stebazeille02@reseau.renault.fr



s.a.r.l. LAGÈS & FILS



CANALISATEUR

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

SPÉCIALISÉE EN ASSAINISSEMENT
& ALIMENTATION EN EAU POTABLE

7, IMPASSE FRANÇOIS VILLON - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT

TÉL. 05 53 70 20 13 - FAX 05 53 71 48 20

E.MAIL : lages.fils@wanadoo.fr

Les tarifs municipaux 2015

Location - «Foyer Rural d'Animations et de Culture (FRAC) (Salle des Fêtes)» & «Centre Social»

	Sainte-Bazeille	Hors commune	Options		
Salle des Fêtes (Frac)			loc. FRAC	Cuisine	80€
↳ Location de la salle + tables + chaises				Chauffage	50€
➤ Associations	180€ (*)	350€		Climatisation	50€
Forfait Week-end	350€	700€		Vidéo	60€
➤ Particuliers	300€	500€		Nettoyage salle	200€
Forfait Week-end	600€	1 000€		Nettoyage cuisine	100€
➤ Professionnels	600€	900€	Cautions		
Forfait Week-end	1 200€	1 800€	Salle		1 000€
➤ Réunions partis Politiques	500€	500€	Tables/chaises		250€
[*] une gratuité par an, pour les Associations Bazeillaises			Sono-Vidéo		1 000€
Centre Social			Options		
➤ Été, à partir du 1 ^{er} mai	82€	115€	Cuisine		50€
➤ Hiver, à partir du 1 ^{er} novembre	100€	132€	Cautions		
			Salle		150€

Versement d'ARRHES à la RÉSERVATION de 25 %

↳ seulement récupérables si l'annulation intervient au moins un mois avant l'événement ou la manifestation.

MATÉRIEL		
	Tables	1,50€
	Chaises	0,50€
	Grandes tables + 3 tréteaux	1,50€

Parc du Château apéritif	80,00€
Parc du Château photos	Gratuit

REPAS		
	Cantine 10 tickets / carnet	2,60€ 26,00€
	Repas à domicile 10 tickets / carnet	8,35€ 83,50€
	Repas Centre Loisir VGA	5,85€

BIBLIOTHÈQUE		
	Abonnement Bazeillais	6,00€
	Abonnement Hors-Commune	9,00€
	Internet Enfants	1,50€
	Internet Adultes	3,00€

ASSAINISSEMENT	Voir tarifs page 12	
----------------	---------------------	--



Salle des fêtes de Sainte-Bazeille
(Foyer Rural d'Animations et de Culture – FRAC)

Château de la Placière



Le site de la bibliothèque Saint-Exupéry de Sainte-Bazeille

CIMETIÈRE				
	Concession	38,11€	2.50 m ² (+ frais 25€)	120,27€
	Concession	38,11€	5 m ² (+ frais 25€)	215,55€
	Columbarium (664.00)		(+ frais 36,00€)	700,00€
	Caveau communal	6 premiers mois		4,57€
		6 mois suivants		9,15€
		6 mois suivants (18 maxi)		22,87€



Ils se sont unis

- 22/03/2014
BAREILLE Nicole et BERTELLE Serge Gustave
- 07/06/2014
CAUSSE Janine Nicole et BRUNET Francis
- 12/07/2014
VACHER Nathalie Marie
et BLANCHARD Benoît Michel Sylvain
- 26/07/2014
PETILLOT Claude Henri et PETIT Philippe Jean
- 26/07/2014
TONUS Monique et MANSENCAL Didier Joël
- 02/08/2014
PATISSOU Marlène et BORTOLIN Dominique Jean
- 27/08/2014
ASRAR Mariam et TILLOS Guillaume Joseph
- 29/08/2014
VERHAVERT Christèle Roseline Blanche
et WILHEM Stéphane
- 20/09/2014
SARREAU Aude et EL AMRANI Hassan



Bienvenue à...

- 12/12/2013
CALMEL Loucas Philippe Fabien
Nathan
- 21/12/2013
HABRI Issa Ibrahim
- 26/12/2013
TENDERO RATSIMIVANDIMANANA
RASOAVA Yuna-Grace Kaliana
- 31/12/2013
FOUREZ Sacha
- 02/01/2014
MODOLO Manon
- 03/01/2014
RIVALAIN Clément Johnny
- 17/01/2014
BENDOUAD Salim
- 27/01/2014
LEFEBVRE Sophia Amina
- 31/01/2014
BOUY TAÏS Lola
- 03/02/2014
LAULAN Louise
- 13/03/2014
ALLARD Séléna
- 08/04/2014
COURT Maëlle
- 01/05/2014
LUROIS Noah
- 18/05/2014
COMMENTY Tristan Adam
- 21/06/2014
CONILH Jullio
- 21/06/2014
MASSIAS Elioth
- 07/07/2014
BEN KHADDA Laïna
- 09/07/2014
CASSE GAUTHÉ Léana
- 28/07/2014
DUPAS Léo
- 25/08/2014
TORRESAN Giulia Jade Marie
- 13/09/2014
KIAM KIAM-DELBOULÈS Lola
- 30/09/2014
CARDOSO FILIPE VALENTE
Maria Inês
- 10/11/2014
GOY DUPONT
Zoëllie Selma Alice
- 12/11/2014
EL MACHAAL Abdellah
- 03/12/2014
LAINARD Louane Margot
- 09/12/2014
BENDARHO Siham

*Événement rarissime,
naissance à son domicile de
ZAZA Hinaya
27/08/2014*



Ils nous ont quittés

- 02/02/14
IZANS Jeannette,
née Gourgues
- 03/02/14
GIRÉMUS Jean-Michel
- 09/02/14
SARRAZIN Yves
- 10/02/14
MANIOSKI Guy
- 10/02/14
SANTIN Elvira Cristina
Argentina, née Merolle
- 22/02/14
CHABREAU Marie Madeleine
Lucette née Roussille
- 28/02/14
LATORRE Antoine Isidro
- 03/03/14
CAZENAVE Jackie Guy
- 13/03/14
COURRÉGELONGUE Lorin
André
- 19/03/14
COUSINET Isoline Natalie
née Negro
- 19/03/14
MOMPONTET Robert
- 19/04/14
BLANCHARD Robert
- 22/04/14
PATIENT André Jean
- 02/05/14
PAGOTTO Béatrice Ester
née Zaghet
- 16/06/14
CASSAN Marcelle née Bru
- 20/06/14
CAUBET Jacqueline Françoise
Marie née Larroderie
- 30/06/14
JANNIC Alan Gwenaël
- 30/06/14
PAPONNEAU Marie-Louise
née François
- 13/07/14
LAKRISSI Chbani
- 22/07/14
GRÉGOIRE Guy Jean
- 26/07/14
BISSIÈRES Pierre Valmy
- 03/08/14
DENAULES Gaston Pierre
- 03/08/14
GARAT Claude Marie
née Vallet
- 17/08/14
BIAGONI Eliette,
née Rochereau
- 09/09/14
DARRICAU Gaston Justin
- 15/09/14
COURT Gérard
- 22/10/14
RÉGINATO Virginio
- 25/10/14
MUL Marcel Yves
- 04/11/14
GRAND Pierre Jean
- 19/11/14
CHIGNARD André Auguste
Alexandre

Le recensement de la population à sainte-bazeille du 15 janvier au 14 février 2015

À QUOI ÇA SERT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...



COMMENT ÇA MARCHE ?

Avant la collecte. Notre commune a recruté 6 agents recenseurs et 1 agent coordonnateur. L'Insee les forme et constitue le répertoire d'adresses à recenser.

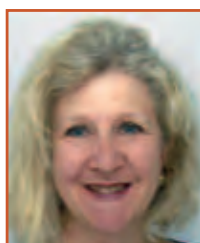


Fabrice BOZZETTO
Coordonnateur

Agents
recenseurs



Laurence BARRE



Laurence MONTANÉ



Marie-Josée TANSINI



Bernard LELOUP



Christian PETIT



Ernest PIOVESAN

Les agents effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Le recensement de la population à sainte-bazeille (suite)

Pendant la collecte

Les agents se présentent chez les personnes à recenser pour distribuer les questionnaires, puis viennent les récupérer. Ils proposent d'opter pour le recensement en ligne.

La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

La loi du 7 juin 1951 sur la statistique publique rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement

Après la collecte

Le maire de Sainte-Bazeille signe le récapitulatif de l'enquête et envoie les questionnaires à la direction régionale de l'Insee. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

ET POUR MOI ?

Un acte simple, un geste civique utile à tous !

1. L'agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous pour vous recenser. Il vous présente sa carte d'agent recenseur délivrée par le Maire, Gilles LAGAÛZERE.
2. Vous répondez aux questionnaires

Vous pouvez répondre sur les documents papier

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur.

À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Si vous n'êtes pas là, il vous laisse un avis de passage avec ses coordonnées téléphoniques. À charge pour vous de le rappeler, afin de convenir d'un autre rendez-vous.

Vous pouvez, aussi, opter pour le recensement par internet

Dans ce cas, votre agent recenseur est informé par l'INSEE de votre déclaration en ligne et il ne viendra pas récupérer les documents papier.



OUVERT 6/7

Pizza'Shop

22, av. du Général De Gaulle - 47180 Ste BAZEILLE
Tél. 05 53 89 12 61

OMNIUM-CARS
Carrosserie - Peinture - Mécanique - Vitrages
Véhicule de prêt gratuit

91, rue Michel MONTAIGNE
47200 MARMANDE

Luis TENAGUILLO
Tél. / Fax : 05 53 93 98 81
omnium-cars@orange.fr

Piscines CSF

Construction Service Filtration

Sarl Entreprise COSTE
FIZALIE
47180 SAINTE-BAZEILLE
Tél. 05 53 94 45 34 - Fax 05 53 83 85 03



SAINTE-BAZEILLE: Les chiffres clés

- 3 311** la population de Sainte-Bazeille (Source INSEE), au 01/01/2014, en progression de 325 habitants en 5 ans (+11%).
- 311** effectif des enfants scolarisés lors de la rentrée scolaire 2014/2015, dont 110 élèves à l'école maternelle et 201 élèves à l'école élémentaire.
- 32** nombre d'agents employés par la Commune
- 4,5** en millions d'euros, le montant total du budget 2014 de la Commune dont 2,6 millions pour la section fonctionnement et 1,9 million pour la section investissement

■ Fiscalité - Les taxes « ménages »

La taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti représentent les principales ressources fiscales des communes. Elles sont calculées en multipliant une base d'imposition par des taux d'imposition votés chaque année par les collectivités locales (Commune,

Communauté d'Agglomération, Département) Les conseillers municipaux, les conseillers communautaires et les conseillers généraux votent, pour leur part, les taux d'imposition qui s'appliquent aux 3 taxes, dites taxes « ménages ».

■ La base d'imposition est établie sur la valeur locative

Pour la taxe d'habitation

La valeur locative brute de votre logement apparaît sur la première ligne du détail du calcul de votre taxe d'habitation. Elle est évaluée par les services fiscaux sur la base d'un an de loyer théorique aux conditions du marché, réévaluée annuellement. Plusieurs éléments entrent dans sa détermination : surface, éléments de confort (chauffage, sanitaires...), qualité de la construction, situation géographique du logement et de ses dépendances. La surface est multipliée par un tarif communal faisant référence aux loyers constatés au 1.01.1970. Cette valeur locative fait l'objet chaque année d'une réévaluation forfaitaire, décidée par les parlementaires lors du vote de la loi de finances, pour tenir compte de l'inflation (+0.9% en 2014). Des abattements obligatoires sont appliqués à la base d'imposition selon la situation familiale. D'autres abattements facultatifs peuvent être appliqués.

Notamment, pour la Commune de Sainte-Bazeille, un abattement général à la base de 15 % est appliqué. Cela a pour

effet de diminuer d'autant le montant de la taxe d'habitation à la charge du contribuable.

Pour la taxe foncière sur les propriétés bâties

La base d'imposition correspond à 50% de la valeur locative cadastrale afin de tenir compte des frais d'entretien des immeubles engagés par les propriétaires.

Certains bâtiments sont exonérés de taxe foncière de manière permanente (bâtiments publics ou culturels) ou temporaire (logements sociaux, logements neufs, entreprises nouvelles...). Les personnes âgées ou handicapées sont également exonérées sous conditions de ressources.

A noter que la valeur locative cadastrale est révisée suite à un aménagement des locaux (agrandissement, amélioration du confort...) connu par les services fiscaux.

Pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

La base d'imposition est constituée de 80% de la valeur locative cadastrale.

Les exonérations concernent le milieu agricole.

■ Les taux d'imposition 2014 à Sainte-Bazeille (part communale)

	Taux	Charge par habitant sur la commune en 2013	Moyenne constatée sur la strate* en 2013
Taxe d'habitation	11.46 %	109 €	151 €
Taxe foncier bâti	23.30 %	184 €	182 €
Taxe foncier non bâti	120.94 %	31 €	16 €

*strate : commune de même importance démographique

Ces taux, votés lors du Conseil municipal du 14 avril 2014, n'ont pas été modifiés depuis 2010, à l'exception de la taxe sur le foncier non bâti qui a bénéficié d'une baisse de 8 % en 2012.

La pression fiscale sur la Commune de Sainte-Bazeille reste inférieure à la moyenne de la strate en ce qui concerne les « taxes ménages ».

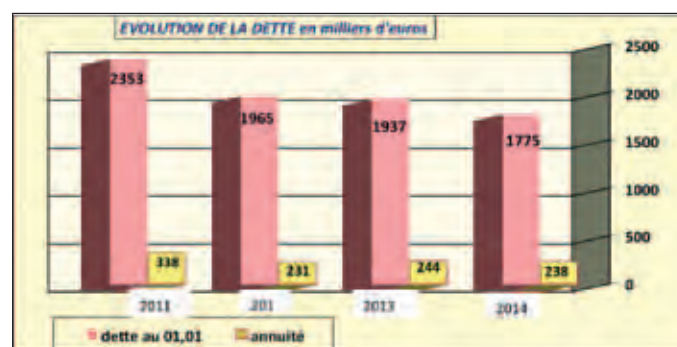
■ Situation Financière

Quelques indicateurs de gestion (analyse du compte administratif de la Commune de Sainte-Bazeille)

	Cpte. Adm. 2011	Cpte. Adm. 2012	Cpte. Adm. 2013
Recettes de gestion	2 148	2 140	2 217
Dépenses de gestion	- 1 592	- 1 679	- 1 752
Épargne de gestion	556	461	465
Rembt. annuité des emprunts	-330	-231	-244
Épargne nette	226	230	221

Sur ces 3 dernières années, l'épargne de gestion s'est maintenue à un niveau annuel supérieur à 20% du montant des recettes. Cela permet à la Commune de Sainte-Bazeille de disposer d'une solide marge d'autofinancement affectée au remboursement des emprunts et au financement des équipements.

■ L'endettement de la Commune



Sur ces 4 dernières années, la Commune est en phase de désendettement avec une baisse de 25% de sa dette.

LE BUDGET 2014

Dans un contexte économique et financier difficile et au regard des restrictions budgétaires ayant pour conséquence la baisse des dotations de l'Etat, 3 axes principaux ont guidé les orientations budgétaires pour l'élaboration de notre budget communal 2014, à savoir :

- Stabilité des taux des impôts locaux (part communale) pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages.
- Maitrise de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement dans la limite de celle des recettes de fonctionnement.
- Maintien d'un effort d'autofinancement conséquent au profit de l'investissement avec pour priorité l'aménagement du bourg.

SECTION FONCTIONNEMENT : 2 626 817 €

DEPENSES de FONCTIONNEMENT

2 626 817 €

dont

Autofinancement prévisionnel
au profit de l'investissement 500 976 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT

2 626 817 €

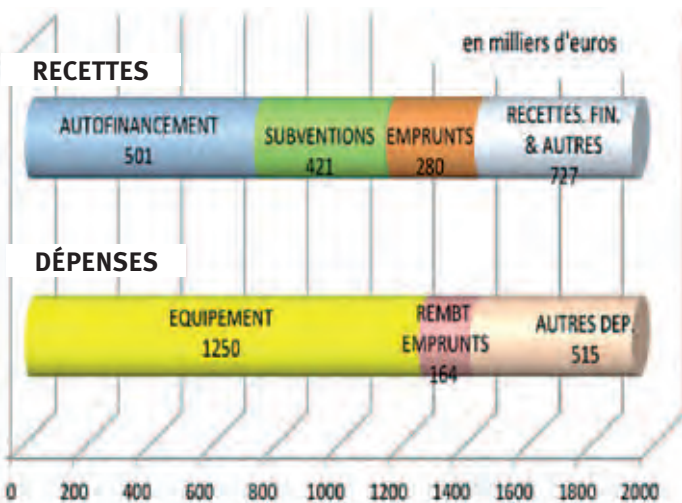
dont

Produit Impôts Locaux 1 058 691 €

Le budget 2014 *section fonctionnement* consacre un autofinancement important au profit de l'investissement avec un produit des impôts locaux qui n'évoluent que sur les bases d'impositions nouvelles dont les taux restent inchangés. En

accord avec les orientations budgétaires qui ont guidé l'élaboration de ce budget fonctionnement, l'équilibre s'établit à 2,6 millions €. Comparativement à celui de 2013, il est en diminution de 2,7%.

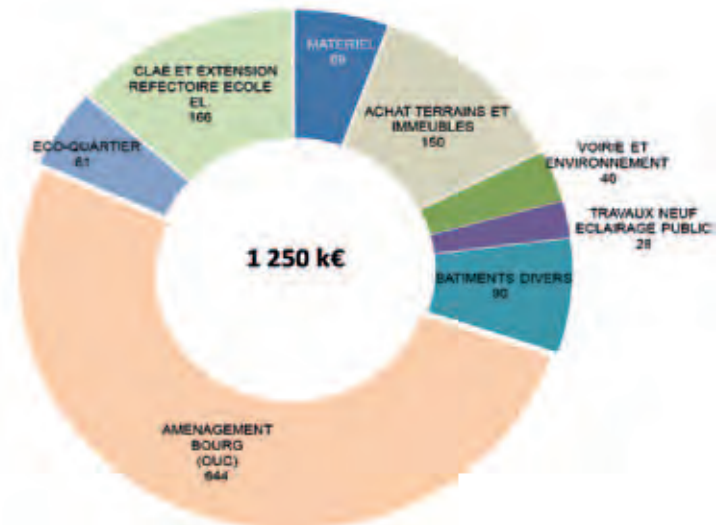
SECTION INVESTISSEMENT : 1 929 174 €



Au budget 2014 *section investissement*, l'aménagement du bourg constitue l'enveloppe majeure des dépenses d'équipement. Dans le prolongement du programme pluriannuel «opération urbaine commerciale» engagé en 2013 pour les travaux de réhabilitation de la halle, cette opération s'étalera jusqu'en 2015 avec l'aménagement de la place du marché et la sécurisation du carrefour RD 813 (liaison de la place et rue Sigalas avec le bourg historique). Egalement, une priorité a été donnée à la construction d'un nouveau bâtiment à l'école élémentaire pour l'extension du centre de loisirs après l'école (CLAE), afin de permettre l'accueil des enfants dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014.

Voté lors du Conseil Municipal du 14 avril 2014, ce budget s'inscrit dans la droite ligne du programme municipal présenté à l'occasion des dernières élections municipales. Il prend en compte les effets des restrictions budgétaires, conséquences des difficultés de notre Pays à retrouver un

Dépenses d'équipement par opérations (en milliers d'euros)



niveau de croissance suffisant qui serait de nature à créer de l'emploi et réduire la dette de l'Etat. A notre échelle, la bonne gestion pour notre Commune consiste à adapter nos dépenses avec nos recettes. Cela sous entend de maintenir une dépense de fonctionnement qui soit la moins contrainte possible et conserver un certain pragmatisme pour les dépenses d'investissement, en sorte de réserver une priorité à ce qui est nécessaire et à ce qui répond à un réel besoin d'équipement. Il s'agit aussi de rechercher les pistes de mutualisation possible avec Val de Garonne Agglomération et nos Communes voisines afin d'optimiser les moyens qui sont à notre disposition. C'est ce à quoi la municipalité de Sainte Bazeille s'est engagée pour le mandat 2014 – 2020.



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF À SAINTE-BAZEILLE

La Commune de Sainte-Bazeille gère un réseau d'assainissement collectif en régie municipale, pour la collecte et le traitement des eaux usées. La gestion budgétaire, indépendante du budget principal de la Commune, est établie dans un budget annexe intitulé « Assainissement Collectif ».

Quelques repères:

- 1965: année de création du service assainissement collectif à Sainte-Bazeille
- 878: nombre de foyers abonnés au réseau d'assainissement collectif
- 12,2: longueur en kms du réseau de collecte des eaux usées
- 2004: année de construction de la nouvelle station d'épuration

Les coûts de l'assainissement collectif

L'existence d'un système d'assainissement collectif implique des investissements importants pour la Commune :

- pose des canalisations
- construction d'une station d'épuration

Les plus anciennes canalisations ont été installées en 1965. Certains tronçons ont déjà fait l'objet de réhabilitations et une nouvelle station d'épuration a été construite en 2004. Des travaux seront encore nécessaires dans les années à venir pour poursuivre la rénovation du réseau.

Ces dépenses se remboursent et s'amortissent sur le très long terme. Le fonctionnement du service « assainissement collectif » entraîne également des coûts liés à l'entretien et à la surveillance du réseau, ainsi qu'à la maintenance et au fonctionnement des installations de la station d'épuration.

Les principes de facturation de l'assainissement collectif

Selon le principe « pollueur – payeur », les dépenses de collecte et de dépollution des eaux usées sont supportées par les abonnés à hauteur de leur consommation d'eau potable. La redevance d'assainissement collectif, dont les tarifs sont fixés annuellement par le Conseil Municipal, comprend :

- une partie fixe calculée pour couvrir les charges fixes du service
- une partie variable calculée en fonction de la consommation d'eau potable.
- une partie perçue par l'Agence de l'eau

Les sommes perçues permettent de financer les dépenses de fonctionnement et une part des investissements.

La redevance d'assainissement est facturée annuellement :

Chaque abonné reçoit en milieu d'année une facture ASSAINISSEMENT à régler. Celle-ci est établie par la Régie municipale au vu des volumes d'eau potable facturés l'année précédente par la SAUR.

Tarifs 2015 de l'assainissement collectif à Sainte-Bazeille

- abonnement par foyer (logement) : 70 €
- redevance régie municipale* : 0.62 € le m³
- redevance agence de l'eau* : 0.23 € le m³

* un forfait minimum de 35 m³ par personne est appliqué par foyer raccordé au réseau, quelle que soit l'origine de l'eau déversée (puits ou adduction d'eau).

Exemple comparatif du coût de l'assainissement collectif à Sainte Bazeille avec celui du Syndicat départemental EAU 47 « Territoire Nord de Marmande », qui gère ce service pour le compte de Communes adhérentes, dans le cadre d'une délégation de service public avec la SAUR :

Ex. pour une consommation de 100 m ³ /an (moy. /abonné)	Régie Municipale ASSAINISSEMENT Sainte-Bazeille	Syndicat EAU 47 avec délégation Service public SAUR
Abonnement annuel	65.00 €	113.74 €
Redevance s/consommation	57.00 €	224.92 €
Redevance Agence de l'eau	23.00 €	23.00 €
Montant à charge de l'abonné	145.00 €	361.66 €

La différence sensible, sur le montant à charge en faveur de l'abonné à Sainte-Bazeille, s'explique par des coûts moindres pour le fonctionnement et l'amortissement des équipements (réseau et station d'épuration). Cela permet à chacun d'apprécier les tarifs compétitifs de ce service à Sainte Bazeille, sans pour autant perdre de vue la nécessité d'entretenir un réseau vieillissant et maintenir une station d'épuration performante. Il s'agit là de répondre à une attente de qualité de service de la part de chaque abonné, mais également, à un enjeu environnemental sur lequel vos élus sont très sensibles.

Tarifs pour les frais de raccordement au réseau d'assainissement

- Participation pour les frais de travaux de raccordement d'un logement distant du réseau sur le domaine public* :
 - ✓ 0 à 10 ml : 1000 €
 - ✓ de 10 à 50 ml : 75% du coût réel de l'installation à la charge du pétitionnaire et 25% pris en charge par la Régie municipale
 - ✓ au-delà de 50 ml : 100% du coût réel
- Participation pour les frais de travaux de raccordement d'un immeuble collectif : 1000 € pour le 1^{er} logement et 300 € pour les autres logements.

* la partie réseau sur le domaine privé est à charge de l'abonné (installation et maintenance).

**L'Adjoint aux Finances
Didier RESSIOT**

L'ÉCOQUARTIER



Un écoquartier sur notre commune

L'écoquartier Montplaisir prend forme sur notre commune. Après plus d'un an de travaux, les premiers lots viabilisés et bornés sont ouverts à la vente depuis novembre dernier : 10 lots mitoyens et 9 lots pavillonnaires sont ainsi disponibles, et ce dès 18 000€. La voirie est réalisée, le mobilier urbain installé et les plantations terminées. Ces terrains représentent l'aménagement de la 1^{ère} tranche.

Le projet, porté par Val de Garonne Agglomération, prévoit au total la réalisation de 129 logements en 4 tranches, étalées sur une dizaine d'années. Différents types d'habitats y seront proposés dans un cadre privilégié comprenant notamment des cheminements doux, de nombreuses plantations, et des jeux pour enfants... Le tout sur 7 hectares situés à 900 mètres du centre-ville.

Symbole d'un aménagement respectueux de l'environnement, l'écoquartier investit également le champ de la mixité sociale. Deux petits bâtiments collectifs seront ainsi réalisés dans le cadre de la 1^{ère} tranche. Ils proposeront à la location, 24 logements sociaux.



Montplaisir décroche son label !

Montplaisir vient de recevoir le label ECOQUARTIER décerné par le Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement. Cette distinction nationale garantit la qualité des constructions portant le nom d'écoquartier en vérifiant qu'elles respectent bien les objectifs du développement durable : gestion responsable des ressources, intégration réussie dans la ville et le territoire, participation au dynamisme économique et à la mixité sociale, etc.

En savoir plus ?

N'hésitez pas à contacter le service Habitat de Val de Garonne Agglomération au **05 53 64 83 71**.

JEAN-MICHEL MORIN
paysagiste

RD 813 - 47180 SAINTE BAZEILLE
05 53 94 86 99

Boulangerie Artisanale / *Pâtisserie*

REBOUX / DENAULES

Bazicrousti - Sarmentines
Campagne - Céréales
Pain rustique

Délice du chef - lunchs
Pièce montée
Gâteau sur plaque

Chocolat maison pour les fêtes ou sur commande

36, avenue Charles de Gaulle - 47180 Ste-Bazaille
Tél. 05 53 94 46 36



La collecte sélective : petit rappel

DANS MON BAC JAUNE : MES EMBALLAGES RECYCLABLES EN VRAC



ATTENTION aux Erreurs de tri dans mon bac jaune



ET DANS
MON BAC GRIS ?

LES ORDURES MÉNAGÈRES
ET LES AUTRES
EMBALLAGES

LE VERRE



EN SAC

Un doute ?
Je jette dans
le bac à couvercle gris



La collecte sélective : petit rappel (suite)

LE COMPOSTAGE

Val de Garonne Agglomération met à disposition des composteurs de 400 L à 15 € et de 600 L à 20 €.
Renseignements et réservations au **n° vert 0 800 005 220** ou par mail à tri@vg-agglo.com.

Simple, naturel et économique, composter vous permettra de :

- Valoriser vos déchets de jardin (tontes, feuilles, tailles) et vos restes de repas,
- Réduire vos déchets et donc le poids de vos poubelles,
- Fertiliser la terre de votre jardin grâce à un compost pur et riche en nutriments,
- Faire un geste pour la planète en réduisant les impacts liés au traitement des déchets.

Vous bénéficierez, en plus, d'une formation aux gestes du compostage et repartirez avec un manuel et un bio-seau pour vos déchets de cuisine.



OÙ VONT LES AUTRES DÉCHETS DE LA MAISON ? A LA DÉCHÈTERIE

Déchèterie de Sainte-Bazeille :

Lieu-dit : « Ancienne Gare »

Tél. **05 53 64 44 69**

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi de 14h à 18h

Mardi de 14h à 18h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

FERMÉ

les Dimanches et jours fériés

2 autres déchèteries proches de Sainte-Bazeille sont à votre disposition, les jours de fermetures Bazeillaises

MARMANDE :

Adresse : Lieu-dit « Magdalaine-Charrié »

Horaires :

Lundi à vendredi de 8h à 12h et de 15h à 18h ;

Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h ;

Dimanche et jours fériés de 13h à 18h

Téléphone : **05 53 64 47 68**

MEILHAN SUR GARONNE :

Adresse : Lieu-dit « Laspradettes »

Horaires :

Mardi et mercredi de 9h à 12h ;

Jeudi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Téléphone : **05 53 89 16 53**

« L'accès est gratuit pour tous les habitants de Val de Garonne Agglomération dans la limite de 1 m³ ou 300 kgs par apport »

Déchets Verts

Bois

Métaux

Encombrants

Cartons

Déblais et gravats

POUR VOUS ACCOMPAGNER : UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Séverine VEZIER, Laurence MONIE et Lara JEAN, nos conseillères du tri Val de Garonne Agglomération, sont à votre disposition au **n° vert 0 800 005 220** - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et par mail à : tri@vg-agglo.com



Retrouvez nos informations sur le site Val de Garonne Agglomérations : www.vg-agglo.com - Rubrique Le tri et la collecte des déchets

Fermeture exceptionnelle de la déchèterie de Sainte-Bazeille

La déchèterie de Sainte-Bazeille était fermée du 1^{er} décembre 2014 au 1^{er} janvier 2015 inclus.

Cette fermeture exceptionnelle d'un mois est due à des travaux d'assainissement et de mise aux normes de la déchèterie. Les utilisateurs du site de Sainte-Bazeille ont été redirigés vers les deux déchèteries les plus proches : Marmande & Meilhan-sur-Garonne.



Transport évalys : des nouveautés en janvier 2015



Le réseau de bus Évalys opère des ajustements, tant au niveau des lignes empruntées que des tarifs.

L'objectif est de mieux structurer le réseau pour garantir sa pérennité et sa performance pour ses publics-cibles. Après sept années de fonctionnement, le service s'est largement étoffé et nécessite d'être rationalisé, dans un contexte budgétaire contraint.

Trois grandes orientations :

1. Augmentation des tarifs
2. Restructuration des lignes
3. Information à la population

Des tarifs réévalués

➤ **Une augmentation des tarifs dès le 1^{er} janvier 2015**

Le réseau Évalys va augmenter ses tarifs au 1^{er} janvier 2015. Le ticket unité (Validité d'une heure) passera de 50 centimes à 1€ et le ticket journée (Valable en illimité sur une journée) passera de 1 à 3€. Les autres tarifs (Carnet de 10 tickets unité et abonnements) seront également réévalués. Cette hausse maintient toutefois le réseau du Val de Garonne dans la catégorie des moins chers de France, compte-tenu des tarifs particulièrement bas inchangés depuis 2007. Le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport) mentionne ainsi une moyenne nationale de 1,15€ le trajet.

➤ **Un budget en quête d'équilibre**

Le budget total du Transport Évalys s'élève à deux millions d'euros en 2013.

Il est financé par la taxe Transport versée par toute entreprise du territoire ayant plus de 9 salariés, à hauteur de 0,5% de sa masse salariale. Lors du lancement d'Évalys en 2007, cette taxe couvrait 95% du budget Transport de l'Agglo. En 2013, la recette de 1,4 million d'euros ne suffit plus.

➤ **La répartition des coûts**

En 2013, chaque trajet en bus coûtait en moyenne 6,95€ à Val de Garonne Agglomération. Sur ce total, le voyageur ne payait que 33 cts, le reste étant financé par la taxe Transport (4,56€) et l'Agglo elle-même (2,06€). L'objectif pour les années à venir est de réduire la part financée par Val de Garonne Agglomération et d'augmenter la participation des usagers.

Un dispositif optimisé

Rappelons que le réseau Évalys est géré en Délégation de Service Public (DSP) par la société Keolis.

Il s'articule autour d'un réseau urbain et d'un réseau de transport à la demande.

➤ **Le réseau urbain comprend :**

- quatre lignes régulières à Marmande (avec liaisons vers Sainte-Bazaille, Saint-Pardoux du Breuil, Virazeil et Couthures)
- deux lignes régulières à Tonneins.

➤ **Le réseau de Transport à la Demande, baptisé TAD, permet de relier l'ensemble des communes du territoire aux deux villes de Marmande et Tonneins.**

En 2013, le réseau a comptabilisé un total de 316 059 voyageurs, soit une

hausse de 16% par rapport à 2012. Le service Évalys s'est largement étoffé depuis son lancement en 2007 : multiplication du nombre de lignes, équipements des arrêts de bus, travaux d'accessibilité, etc. Désormais bien installé dans le quotidien des habitants du Val de Garonne, Évalys doit maintenant se structurer.

➤ **Des regroupements de lignes**

L'objectif est de rechercher le regroupement de certaines des lignes pour éviter des redondances. Sans qu'aucun circuit ne soit supprimé. Actuellement le service Transports de VGA assure le transport urbain (réseau + TAD), le transport des scolaires, le transport vers les piscines et les centres de loisirs. Aujourd'hui, plusieurs réseaux se superposent et il existe encore des solutions d'optimisation. Durant l'année 2015, Val de Garonne Agglomération a donc sollicité une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dont l'objectif est de proposer des pistes d'optimisations pour les transports de VGA.

➤ **Des extensions de lignes**

La révision du dispositif global prévoit aussi des aménagements spécifiques selon les demandes des entreprises, financeurs majeurs du dispositif au travers de la taxe Transport. A titre d'exemples, la ligne B «Carpète Aéroport - Ecole de Beyssac» va s'agrandir pour desservir notamment les entreprises Asquini et CSA Creuzet, à partir du 5 janvier 2015.

L'information à la population

➤ **Un nouveau guide Bus**

Il sera disponible à partir du 2 janvier 2015. A retirer gratuitement au siège de VGA (place du marché à Marmande), en mairie, dans les agences postales intercommunales ou bien dans les offices de tourisme du Val de Garonne, ainsi que dans la douzaine de points de vente du territoire. Il sera également téléchargeable et consultable sur www.vg-agglo.com, [Se déplacer sur le territoire], ainsi que sur le site www.evalys-bus.fr

➤ **Un relais dans nos outils de communication**

Ces informations seront reprises dans le journal de Val de Garonne Agglomération (Territoire d'Agglo) de janvier 2015, ainsi que sur les deux sites internet précités et sur la page Facebook de VGA.

Tarifs valables à partir du 1^{er} janvier 2015

Formule	Tarif 2014	Tarif 2015
Ticket Unité (validité 1h)	0,50€	1 €
Ticket Journée (validité illimitée sur la journée)	1€	3€
Carnet 10 tickets Unité	4€	7,50€
Abonnement Mensuel tout public	12€	20€
Abonnement Mensuel Jeune ¹	/	12€
Abonnement Mensuel Senior ²	/	15€
Abonnement Annuel tout public	96€	150€
Abonnement annuel Jeune	/	100€
Abonnement annuel Senior	/	120€

¹ Jeune : 6-25 ans / ² Senior : plus de 65 ans.

ZOOM SUR...

Le syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée (SIAV) de la gupie.



La Gupie dans sa partie aval, septembre 2014

Le SIAV de la Gupie, c'est qui, c'est quoi ?

Ce syndicat, basé à la Mairie de Lagupie, a pour compétence la gestion du cours d'eau « la Gupie » et ses principaux affluents : le Pinasseau, le Boutié, le Rieutord, la petite Gupie, Le Millebordeaux, le Caubon, le Ratelier, la Régane ainsi que le ruisseau de la Ville et du Milieu. La quasi-totalité des communes appartenant au bassin versant sont adhérentes au SIAV : Treize communes en tout depuis Cambe et Monteton à la source de la Gupie et du Caubon jusqu'à Sainte-Bazeille où le ruisseau de la Ville et du Milieu rejoint

la Gupie qui finit son cours en Garonne.

Le bureau syndical, réélu en avril 2014, se compose du président : M. Martin Jean-Max, Maire de Lagupie, épaulé dans ses prises de décisions par des délégués communaux (deux par commune) dont six ont un statut de vice président.

Le secrétariat est tenu par Mme Brouillon, secrétaire à la Mairie de Lagupie. Pour la partie technique, le syndicat fait appel à un bureau d'études privé d'Agen : I.E.S ingénieurs conseil, qui, par le biais d'un marché public, met à disposition les compétences d'une technicienne rivière : Mlle Cécile Dupouts, à hauteur de 10h30 par semaine soit une journée et demie. En général, la technicienne est présente sur le territoire le mardi toute la journée et le jeudi matin.

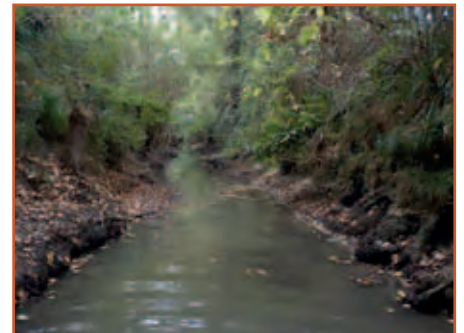
Le SIAV de la Gupie, ça sert à quoi ?

En 2009, le syndicat a obtenu une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) qui lui permet d'intervenir sur des propriétés privées avec des fonds publics. En effet, selon le code de l'environnement, (article L215-14), ceux sont les propriétaires riverains qui ont le devoir d'entretenir les berges qui leur appartiennent jusqu'au milieu du lit. Le syndicat, en exerçant ses compétences, se soustrait à eux afin de garantir une gestion cohérente tout le long des cours entamé en 2009 et s'est terminé en 2014. Une tranche de travaux a été effectuée chaque année, permettant de restaurer la végétation rivulaire, appelée « la ripisylve », de la quasi-totalité du linéaire. La ripisylve est un élément particulièrement important pour la qualité des berges, de l'eau et du cours d'eau. En effet, elle exerce de nombreux rôles tels que le filtrage des eaux de ruissellement, l'ombrage du lit, le maintien des berges, la lutte contre les crues brutales (rôle de frein hydraulique) et favorise la biodiversité notamment. Afin de conserver ces bénéfices, elle doit être entretenue régulièrement et de façon équilibrée. d'eau. Un programme pluriannuel de gestion sur 5 ans a été ???

Exemple en image



Secteur non restauré : végétation mal implantée et glissante



Secteur restauré : le lit est dégagé et un maximum de végétation est conservé

La DIG, valable 5 ans, est arrivée à son terme en février 2014. Pour l'obtention d'une nouvelle DIG, la technicienne est en train de réaliser un état de lieux du bassin versant et de ses cours d'eau. C'est à partir de ce diagnostic que sera créé le prochain Programme de Gestion pour 5 nouvelles années. Ceci est un long processus qui oblige à mettre les travaux sur pause pour au moins une année entière. Le prochain programme aura des objectifs plus ambitieux de restauration des fonctionnalités du cours d'eau dans le but d'atteindre les objectifs fixés par la Directive européenne Cadre sur l'Eau de 2000 à savoir l'atteinte ou le maintien du Bon Etat Ecologique des cours d'eau à l'objectif 2021 ou 2027.

Contacts

Mlle Dupouts est joignable au : **06 75 14 49 22** où par mail : tech.ies@gmx.fr

Pour plus d'informations, consultez la page internet : <http://www.siavgupie.over-blog.com>



Composition des commissions thématiques

Commission « travaux »

→ Président de la commission : **Christian JADAS**

→ Membres élus : (10)

MORIN Valérie; DILMAN Patrick; FORT Daniel; LAGAÛZÈRE Gilles; MILANÈSE Antoine; MOHAND Baki; RESSIOT Didier; SÉRÉ Jean-Claude; VALADE Pierre

→ Membres « non-élus » : (05)

ABAZ Bernard; BAZAS Jean-Claude; DUFFAU Jacques; PIOVESAN Ernest; ROIGT Jean-Marc

Commission « agriculture/aménagement de l'espace, environnement »

→ Président de la commission : **Christian JADAS**

→ Membres élus : (08)

BECARY Maryse; BOUCHERET Janine; MORIN Valérie; BOZZETTO Francis; MOHAND Baki; SÉRÉ Jean-Claude; VALADE Pierre

→ Membres « non-élus » : (02)

ROIGT Jean-Marc; M. Devigne ou M. Grave (Représentant de l'association « Inf'Horizon »)

Commission « urbanisme, aménagement bourg, patrimoine »

→ Président de la commission : **Christian JADAS**

→ Membres élus : (13)

GARCIA Rosario; MORIN Valérie; REBOUX Pierrette; VOINOT Christine; BOZZETTO Francis; DILMAN Patrick; DUBUR Christian; MILANÈSE Antoine; MOHAND Baki; RESSIOT Didier; RIGAL Philippe; VALADE Pierre

→ Membres « non-élus » : (04)

OGER Nadège; ABAZ Bernard; PIOVESAN Ernest; ROIGT Jean-Marc

Commission « finances »

→ Président de la commission : **Didier RESSIOT**

→ Membres élus : (11)

BOUCHERET Janine; DELATTRE Brigitte; VOINOT Christine; BOZZETTO Francis; DUBUR Christian; FORT Daniel; JADAS Christian; LAGAÛZÈRE Gilles; MOHAND Baki; RIGAL Philippe

→ Membres « non-élus » : (01)

LAFARGUE Michel

Commission « économie, commerce, artisanat »

→ Président de la commission : **Didier RESSIOT**

→ Membres élus : (06)

BECARY Maryse; REBOUX Pierrette; DUBUR Christian; JADAS Christian; LAGAÛZÈRE Gilles

Commission « écoles, enfance/petite enfance »

→ Présidente de la commission : **Christine VOINOT**

→ Membres élus : (07)

BECARY Maryse; GRÉAU Ingrid; LERICHE Claudie; SICARD Christine; JADAS Christian; LAGAÛZÈRE Gilles

→ Membres « non-élus » : (05)

BOUSSEM Bahija; DE MARCHI Céline; DUSSEAU-PRADELLE Chantal; LE PELLETIER Isabelle; LOGER Valérie

Commission « emploi »

→ Présidente de la commission : **Christine VOINOT**

→ Membres élus : (07)

GADRAS Cécile; GRÉAU Ingrid; DELATTRE Brigitte; LERICHE Claudie; JADAS Christian; MOHAND Baki

→ Membres « non-élus » : (01)

LAFARGUE Michel

Commission « sports »

→ Président de la commission : **Daniel FORT**

→ Membres élus : (11)

GADRAS Cécile; MORIN Valérie; SICARD Christine; DILMAN Patrick; DUBUR Christian; JADAS Christian; MILANÈSE Antoine; MOHAND Baki; SÉRÉ Jean-Claude; VALADE Pierre

→ Membres « non-élus » : (08)

BELLOC Brigitte; BRILLAT Sophie; ANGLADE Jean-Claude; ATTAR Soufyane; BARDOU Jean-François; BRU Michel; MONTANÉ Alain; SILVA Philippe

Commission « jeunesse »

→ Président de la commission : **Daniel FORT**

→ Membres élus : (09)

DELATTRE Brigitte; GADRAS Cécile; LERICHE Claudie; VOINOT Christine; DUBUR Christian; JADAS Christian; MOHAND Baki; SÉRÉ Jean-Claude

→ Membres « non-élus » : (03)

GUINGUET Manon; GADRAS Clément; LITOUSSI Adil

Commission « culture, animations »

→ Président de la commission : **Janine BOUCHERET**

→ Membres élus : (13)

GARCIA Rosario; DELATTRE Brigitte; REBOUX Pierrette; VOINOT Christine; BOZZETTO Francis; DUBUR Christian; DILMAN Patrick; FORT Daniel; JADAS Christian; MILANÈSE Antoine; MOHAND Baki; VALADE Pierre

→ Membres « non-élus » : (05)

BELLOC Brigitte; BOUSQUET Brigitte; DUBUR Florance; PETIT Annette; REBOUX Céline

Commission « communication »

→ Président de la commission : **Christian DUBUR**

→ Membres élus : (06)

GRÉAU Ingrid; REBOUX Pierrette; VOINOT Christine; LAGAÛZÈRE Gilles; MOHAND Baki

→ Membres « non-élus » : (02)

PETIT Annette; LAFARGUE Michel

Commission « collecte et valorisation des ordures ménagères, transports, accessibilité (en relation avec VGA) »

→ Président de la commission : **Abdelbaki MOHAND O'AMAR**

→ Membres élus : (04)

DUBUR Christian; LAGAÛZÈRE Gilles; SÉRÉ Jean-Claude

Commission « appels d'offres »

→ Président de la commission : **Gilles LAGAÛZÈRE**

→ Membres titulaires :

VALADE Pierre; RESSIOT Didier; SÉRÉ Jean-Claude. Assistés par le Trésorier Public et un membre de la DGCCRF

→ Membres suppléants : (03)

MILANÈSE Antoine; DUBUR Christian; RIGAL Philippe

Le Conseil Municipal élu le 23 mars 2014



Le Maire

LAGAÜZÈRE Gilles
Maire
3^{ème} Vice-président de VGA



JADAS Christian
1^{er} adjoint
Délégations : Travaux ;
Urbanisme ; Agriculture



RESSIOT Didier
2^{ème} adjoint
Délégations : Finance ;
Économie ; Commerce



VOINOT Christine
3^{ème} adjointe
Délégations : Affaires
Sociales ; Écoles

Les Délégués



DUBUR Christian
Délégué nommé
par le maire
à la Communication



**MOHAND O'AMAR
Abdelbaki**
Délégué nommé par le maire
à l'Environnement & Transports



FORT Daniel
4^{ème} adjoint
Délégations : Jeunesse ;
Sports ; Services Techniques



BOUCHERET Janine
5^{ème} adjointe
Délégations : Animations ;
Culture ; Techniques

Les Conseillères & Conseillers Municipaux



GARCIA Rosario



REBOUX Pierrette



GADRAS Cécile



GRÉAU Ingrid



DILMAN Patrick



DELATTRE Brigitte



VALADE Pierre



SICARD Christine



BOZZETTO Francis



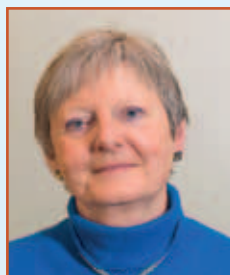
MORIN Valérie



MILANÈSE Antoine



RIGAL Philippe



LERICHE Claudie



SÉRÉ Jean-Claude



BÉCARY Maryse

Les Délégués au Conseil Communautaire de VGA

LAGAÜZÈRE Gilles / VOINOT Christine / RIGAL Philippe



commission des écoles

Dans nos écoles

Ecole élémentaire :

Tél : 05 53 94 42 09

Directrice : Mme DALLONGEVILLE

- Mme DALLONGEVILLE et Mme POLSENAERE C.M.2 (24 élèves)
- Mme GLORIS et Mme ROSSI-FERRARI..... C.M2 (24 élèves)
- Mme CHANTELOSE..... C.M.1 (26 élèves)
- Mme DALLE-PALLE C.E.2-C.M.1 (24 élèves)
- Mme TRENTIN-CECCHIN..... C.E.2 (25 élèves)
- Mme BROWN..... C.E1 (28 élèves)
- Mme LAVERGNE CP-C.E.1 (25 élèves)
- Mme BLEUSE..... C.P (25 élèves)

Soit un total de 201 élèves pour 8 classes

Les enseignants sont aidés, dans leurs tâches, par Mesdames Orsini, Lamoulère, Recoules, Solacroup

Ecole maternelle :

Tél : 05 53 94 42 50

Directrice : Mme BONNARD

Grande section : 29 élèves
Mme BONNARD

Moyenne - Grande section : 28 élèves
Mme SARMIENTO

Petite - Moyenne section : 26 élèves
M. HOUNKPE

Petite section : 27 élèves
Mme THERMES

Soit un total de 110 élèves pour 4 classes

Les enseignantes sont aidées, dans leurs tâches, par Mesdames Bertelle, Dilman, Dal Compare, Régnier



École maternelle en juin 2014

Crée au début de l'été 2014, cette commission est composée de 6 mamans d'enfants scolarisés dans les écoles de Sainte-Bazeille, de notre diététicienne, Céline De Marchi, de 7 membres du conseil municipal auxquels s'ajoutent selon les thèmes abordés différents intervenants ou invités.

Depuis sa création, cette commission a travaillé sur :

- les actions en faveur du maintien de la cinquième classe à l'école maternelle
- la mise en place de l'environnement numérique au travail à l'école maternelle
- la mise en application des nouveaux rythmes scolaires avec les T.A.P., activités périscolaires menées par les animateurs de la Fédération Léo Lagrange et quelques intervenants extérieurs sous la houlette de la directrice du centre de loisirs : Céline Potier
- un projet sur l'équilibre alimentaire sous forme d'ateliers animés par l'I.R.E.P.S. (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé), présenté par madame Odile Boisrond et à l'initiative de notre diététicienne : Céline De Marchi.
- Un projet de mosaïque à la « GAUDI », posée à terme sur le mur du parking de l'école élémentaire. Cette opération est un vaste projet participatif ouvert à tous et sera le fil rouge de cette commission car il se prolongera et s'étoffera sur plusieurs années. Toutes les informations nécessaires feront l'objet d'une vaste communication.

Aussi, une fois les contours de cette opération précisés, n'hésitez pas à vous faire connaître et à participer.

Pour la commission des écoles,

Christine VOINOT
Adjointe aux écoles



Juin 2014 - Remise de dictionnaires aux élèves admis en 6ème



Rentrée de septembre 2014
à la maternelle



Banc en céramique de Gaudi,
dans le parc Güell de Barcelone

Les Nouveaux rythmes scolaires (T.A.P.)



Nouveauté pour l'année 2014 mise en place des Temps d'Activités Péri-scolaires suite à la nouvelle réforme des rythmes éducatifs.

Ils se déroulent :

Maternelle : lundis, mardis et jeudis de 16h00 à 16h45
 Primaire : lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45.

Objectifs pédagogiques des TAP :

- Respecter les rythmes de l'enfant en se référant aux préconisations faites par les chronos biologistes.
- Appréhender l'enfant dans une approche globale
- Prendre en compte les différents acteurs éducatifs dans le but de favoriser une cohérence globale.
- Favoriser une ouverture sur le monde
- Favoriser la découverte, l'initiation et l'éveil...
- Valoriser le «laisser faire», «laisser jouer», «jouer avec»
- Favoriser l'accès de tous les enfants aux TAP

Les situations pédagogiques que nous développons :

Permettre à l'enfant de vivre les situations suivantes :

- Je pratique une activité : Arts et Expression, Activités physiques Sportives, Médias.
- Je joue : Jeux de société, jeux traditionnels
- Je donne mon avis : Concertation, débats
- Je crée un journal, je rencontre, je m'informe.

Le fonctionnement :

Le premier jour de chaque période, les enfants doivent s'inscrire aux activités. Ils construisent leur semaine en fonction de leurs choix. En revanche chaque semaine sera identique pour une même période. Par exemple, un enfant s'inscrit le lundi à l'activité physique, le mardi à l'espace détente et le jeudi à l'activité artistique.

Ce sont les animateurs qui gèrent les inscriptions sur un tableau prévu à cet effet .Les places sont limitées au niveau des activités physiques (18) et artistiques (16). Si certains enfants n'ont plus de place un jour sur un type d'activité, ils sont prioritaires un autre jour sur le même type d'activité.

Le tableau restera inchangé jusqu'à la prochaine période. Un enfant inscrit à une activité artistique un jour ne pourra pas changer pour une activité physique ce même jour, et vice versa. Un enfant inscrit à l'espace détente ne pourra pas changer pour une des deux activités.

En revanche, tout enfant inscrit à une activité physique ou artistique peut décider d'aller finalement sur l'espace détente (s'il est fatigué ce jour, pas envie...).La décision de changer doit se faire en début de TAP.

Les thématiques différentes proposées :

- **Multisports**: Rugby, Hand Ball, Tennis, basket, yoga, danse contemporaine, hip hop

Cela n'est pas forcément une activité intensive. Cela peut-être des jeux d'adresse, de l'équilibre, des défis...

- **Espace détente** :

C'est un espace aménagé sans règles de jeux. En revanche il y a des règles à respecter. La règle principale est de rester calme. L'animateur avant l'arrivée des enfants aura préparé un lieu qui permettra aux enfants de pratiquer des activités en autonomie sous surveillance d'un adulte : dessin, pâte à modeler, jeux de société. Un coin lecture sera aménagé systématiquement.

- **Culture** : Création d'un journal

Une fois par mois, un journal sera édité pour ; présenter les projets réalisés, les manifestations de la commune, les actions dans le cadre du centre de loisirs.

- **Arts Plastique** : Patchwork, peinture, home déco

Cela peut-être une création manuelle, mais aussi découvrir une exposition, un livre

- **Environnement** : Jardinage

Le taux de satisfaction est globalement fort, puisque plus de 90% des enfants répondent qu'ils prennent du plaisir sur ces temps d'activité et que les activités sont intéressantes.

Contact : Alsh Ste Bazeille - Léo Lagrange

Directrice : Céline Potier

Directrice Adjointe : Anaïs Monpouillan

La placière - 47180 Sainte-Bazeille

Tél. 09 54 05 07 84 - GSM : 06 28 96 08 11

AMBULANCES BAZEILLAISES

AMBULANCES TAXI MORETTO
05 53 94 43 06

5, place Docteur Belot
47180 SAINTE-BAZEILLE

Des Lys et Déco

Ghislaine NEUVILLE
Artisan Fleuriste

Avenue du Général de Gaulle
47180 SAINTE-BAZEILLE
Tél. 05 53 93 37 39
deslysetdeco@bbox.fr / www.deslysetdeco.fr

Scampi Grill

DEPUIS 1967 A SAINTE-BAZEILLE

ENVIE DE ?

- Fricassée de calamars
- Côte à l'os grillée au feu de bois
- Marmite de moules avec de vraies frites maison
- Escargots à la Bordelaise

RD 813 - SAINTE-BAZEILLE - 05 53 94 40 03
site : www.restaurant-scampi-grill.fr



commission économie, commerce, et artisanat

Les acteurs économiques de Sainte Bazeille

La situation géographique de Sainte-Bazeille constitue un atout majeur pour le développement de son tissu économique.

Porte d'entrée du Lot-et-Garonne, sur l'axe routier principal reliant le sud girondin et l'aire urbaine du marmandais, Sainte-Bazeille attire très naturellement de plus en plus d'entreprises sur son territoire. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer le développement des activités entre Sainte-Bazeille et Marmande.

LA PLAINE II

Après La Plaine I, la Plaine II.

La zone d'activités de Sainte-Bazeille s'agrandit. Les travaux d'aménagement de cette nouvelle zone d'activité à destination d'entreprises artisanales, commerciales ou de services sont à présent terminés. A terme la zone d'activités s'étendra sur 4 ha représentant 14 lots disponibles, de 1800 m² à 4 550 m². Dès maintenant 8 lots sont déjà en vente. Ils sont vendus au prix de 15 € le m² entièrement viabilisés (eau, électricité, assainissement, ..).

La commercialisation, sous l'impulsion de VAL de GARONNE Expansion, a été lancée cette année et, au regard des premières demandes, la vente des terrains devraient être rapide.

Pour plus d'informations, un numéro

NOVER 0 800 500 047

Tout cela est des plus encourageants pour l'économie de notre territoire.

QUELQUES REPERES

328 établissements actifs, tous secteurs d'activités confondus, étaient recensés par l'INSEE sur notre Commune au 31 décembre 2012.

590 postes de salariés étaient recensés dans ces Etablissements à cette même date.

De nouvelles enseignes commerciales installées en 2014 à Sainte Bazeille



Bienvenue à ces dynamiques nouveaux commerçants

Le marché de plein air

Les travaux d'aménagement de la place de marché et du carrefour du centre bourg débuteront mi-janvier et se poursuivront jusqu'à fin juillet. Durant toute cette période, l'accès aux commerces et services de proximité sera préservé.

Une première phase consiste à réaménager les places Sigalas et E. Reux où

se déroule le marché de plein air les jeudis et dimanches. Sur la période de janvier à début mai 2015, le marché aura lieu place et rue du 11 novembre, avant d'être réinstallé sur un site entièrement rénové.

La deuxième phase, pour les travaux au carrefour central, débutera mi-mai (après la foire à la fraise) et pour se terminer fin juillet.

Ces aménagements ont pour objet de mettre aux normes les équipements adaptés à une activité du marché de plein air, mais également, de créer un espace sécurisé où piétons et cyclistes

pourront circuler plus facilement. Un parking mieux structuré sur la place E. Reux permettra d'accroître le stationnement.

Une enquête, de la Chambre de Commerce du Lot-et-Garonne menée préalablement au lancement du programme de l'opération urbaine commerciale, démontrait la forte attente manifestée par les commerçants de proximité (sédentaires et ambulants) et de leur clientèle pour ces aménagements. Il s'agit là évidemment d'un projet structurant qui apportera une plus grande attractivité à notre centre bourg.



commission économie, commerce, et Artisanat (suite)

BON A SAVOIR :

LES AIDES A LA MODERNISATION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DE L'AGRICULTURE EN VAL DE GARONNE

QUELLES AIDES ?

Montant de l'investissement primable :

De 2 000 € à 15 000 € H.T.

De 1 000 € à 15 000 € HT pour les agriculteurs.

Depuis 1999, + de 339 professionnels ont bénéficié de l'Aide à la Modernisation du Commerce, de l'Artisanat et de l'Agriculture en Val de Garonne.

Montant de l'aide de Val de Garonne Agglomération :

> Pour les commerçants et artisans :

15% de l'investissement H.T pour les communes de plus de 3 500 habitants,

20% de l'investissement H.T pour les communes de moins de 3 500 habitants.

> Pour les agriculteurs :

20% de l'investissement H.T pour l'ensemble des communes (+5% pour les jeunes agriculteurs).

Bonification du taux de 5 points pour les travaux se rapportant à l'accessibilité des commerces aux personnes handicapées.

Bonification du taux de 5 points pour les travaux s'inscrivant dans une démarche environnementale.

POUR QUOI ?

Financer les travaux de modernisation et d'embellissement des devantures, vitrines et enseignes ainsi que les travaux liés à l'accès, la modernisation, l'éclairage et l'identification du magasin.

POUR QUI ?

Commerçants, artisans, détaillants, exploitants agricoles, prestataires de services indépendants, franchisés ou auto-entrepreneurs, installés sur l'une des communes de Val de Garonne Agglomération (voir carte au dos), inscrits

au registre du commerce, au répertoire des métiers, à la Mutualité Sociale Agricole et employant au plus 3 salariés à la vente.

COMMENT ?

Demander un dossier à Val de Garonne Expansion Pour plus d'informations, un numéro vert

N° Vert 0 800 500 047



Didier RESSIOT

Adjoint aux Finances, à l'Economie, Commerce et Artisanat



Du mal à trouver une assurance ? ASSURANCES HÉRITEAU

SARL HERITEAU COURTAGE

61, boulevard Meyniel
47200 MARMANDE - N° Orias : 07027921
Tél. 05 53 64 07 99 - Fax 05 53 64 43 75
Email : assurance-heriteau@club-internet.fr

<http://assurances-heriteau.com>



commission des affaires sociales

LES SENIORS ET LE LOGEMENT

Nous vivons de plus en plus longtemps ce qui est un véritable enjeu démographique et peut être aussi une chance pour peu que l'on vieillisse bien dans un logement adapté, qui évolue avec soi.

Adapter un logement permet de répondre au souhait des personnes âgées de rester chez elles. Aussi, est-il important d'anticiper et de faire faire des travaux qui vont permettre d'avoir un «chez soi» qui évolue selon l'autonomie ou la perte d'autonomie de la personne. Ces travaux apportent le confort et peuvent prévenir les accidents de la vie courante tels que les chutes.

Pour les adaptations du logement à l'âge, l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H.) peut accorder des aides sous conditions de ressources. Pour bénéficier de ces aides, il faut justifier que les travaux envisagés conviennent à la fois à la configuration du logement et aux besoins de la personne. Pour cela un diagnostic doit être réalisé par un ergothérapeute. Mais dans tous les cas, les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment et ne doivent surtout pas être commencés avant d'avoir obtenu la réponse de l'A.N.A.H.

Sources : Claude Dilain
Président du conseil
d'administration
de l'A.N.A.H.

Christine Voinot
Adjointe aux affaires sociales



A la MARPA en 2014, retour en images

Convivialité :
« A la bonne franquette ! »



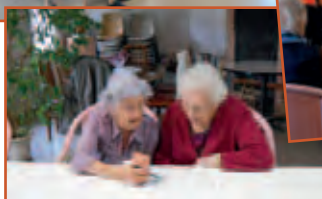
Écoliers : « rencontre avec école élémentaire 18/12 »



MFR : « rencontre avec étudiants MFR sur thème nature 17/12 »



SEMAINE BLEUE



Octobre 2014, concert, lecture, jeux, loto

C.C.A.S - Centre Communal d'Action Sociale

Composition du Conseil d'Administration :

Président : Gilles LAGAÛZÈRE

Membres Élus :

Christine VOINOT

Ingrid GRÉAU

Janine BOUCHERET

Daniel FORT

Christian JADAS

Brigitte DELATTRE

Abdelbaki MOHAND O'AMAR

Claudie LERICHE

Membres nommés par le président, représentant diverses associations :

Valérie GAYDON-SERRES - Solincité

Fatima FIGUÈS - A.I.P.I.S.

France-Marie LAPERCHE - St Vincent de Paul

Annette PETIT - Donneurs de sang

Thérèse VILLENAVE - U.D.A.F.

Jean-Michel LAGAÛZÈRE - Secours Catholique

Henri FOREST - Génération Mouvement

Claude DELAIRE - A.S.S.A.D.-U.N.A.



commission des Travaux



Visite du nouveau CLAE



La Halle du Marché rénovée, inaugurée fin mai



▲ AVANT Travaux au Jardin des fontaines APRÈS ▲

Depuis les dernières élections, je suis en charge du suivi des travaux réalisés sur notre commune.

Je tiens à rendre hommage à mon prédécesseur, Ernest Piovesan, qui pendant près de 13 années a assuré la présidence de cette commission. Il a accompli bravement, simplement sa mission, avec une grande disponibilité et une parfaite connaissance de la commune.

Les travaux réalisés en 2014 sont donc essentiellement la continuité des réflexions et des projets qui ont été lancés lors du précédent mandat.

LISTE DES TRAVAUX REALISES : (Non exhaustive !)

Halle de marché – installation sanisette place Eugène Reux- réfection en cours des chauffages club house football et rugby – réfection douchettes vestiaire rugby - réfection faux plafond, isolation combles et pose VMC vestiaires football - changement chaudière salle de sports – installation VMC salle danse avec isolation des combles – changement chaudière à la MARPA – réfection complète éclairage terrain extérieur tennis – création esplanade rue des fontaines – peinture de la Sacristie de l'église - nettoyage toiture école maternelle, vestiaires football et rugby - création salle de CLAE école élémentaire avec agrandissement de la salle de

réfectoire à la cuisine centrale – connexion réseau internet des classes de l'école maternelle.

Pour cette année 2015, la mise aux normes de la place du marché sera un chantier important qui va certainement engendrer des nuisances durant la période des travaux.

Le projet consiste à aménager la place Eugène Reux, la place Sigalas et le carrefour sur la RD 813.

Notre objectif étant de concilier un besoin de mise aux normes de la place avec un aménagement de la voirie, des parkings et du carrefour afin d'améliorer la sécurité. Nous profiterons également de ces travaux pour créer une piste cyclable, allant de la voie ferrée jusqu'à l'école élémentaire. La nouvelle commission des travaux sera donc amenée à suivre de près ce chantier.

Cette commission est composée d'élus, mais aussi de personnes que j'ai sollicitées pour apporter leurs connaissances en termes de construction, de patrimoine ou tout autre domaine. Nous avons la volonté de remettre en valeur le centre bourg de Sainte-Bazeille, notamment en étudiant toutes les possibilités de soutien à la réhabilitation de l'habitat dégradé.

Christian Jadas
1^{er} Adjoint



S.A.S. Ets Claude GES
50, avenue du Docteur Neau
47200 MARMANDE
Tél. 05 53 89 28 79 - Fax 05 53 89 27 06



**SOCIÉTÉ AUXILIAIRE
de CONSTRUCTION**
BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL - DÉMOLITION
Eric PIOVESAN
Gérant
Menaudon-Sud - 47180 SAINTE BAZEILLE
Tél. 05 53 94 39 70 - Fax 05 53 64 66 29
Portable 06 85 54 26 98
E-mail : sac47@orange.fr
www.sac47.com



**SARL
RAPIN**
**CHARPENTE
COUVERTURE**
La Placière - Neufons - 47180 SAINTE-BAZEILLE
Tél. 05 53 94 47 10
Port. 06 83 53 14 33



commission Agriculture

Irrigation du Lac de Marcachaud

Nous avons eu en 2013 des températures relativement basses, accompagnées de pluies régulières. La consommation en eau irrigation fut nettement inférieure à l'année précédente.

En 2013 : 185 000 M³ facturés

En 2014 : 117 000 M³ facturés

Le prix du M³ d'eau est calculé en fonction de la consommation et sert à financer les frais de gestion du lac. Nous avons donc une augmentation du prix.

Soit, 0,18€ le M³ pour l'usage agricole, et 0,36€ le M³ pour l'usage domestique.

Les charges fixes sont inchangées.

En 2015, nous arrivons au terme du remboursement des emprunts contractés lors de la réhabilitation du réseau d'irrigation en 1999.

Une consultation auprès des irrigants sera nécessaire afin de définir un nouveau programme d'investissement visant à maintenir un bon fonctionnement des installations.

Christian Jadas

Adjoint à l'agriculture



informations du Gardon Bazeillais

La pêche à la carpe de nuit n'est plus autorisée au lac de Marcachaud, ainsi que sur la Garonne du pont de Couthures à l'embouchure du ruisseau de La Gupie et uniquement en «not kill» (remise à l'eau du poisson pêché).

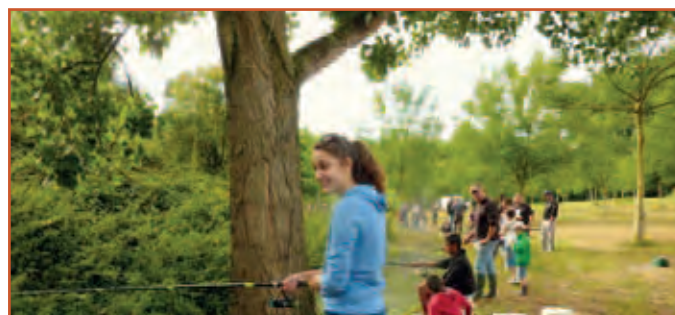
La pêche à l'aide de «float tube» n'est pas autorisée sur le lac de Marcachaud.

Les nouvelles cartes de pêche 2015 sont en vente :

- Au Drugstore Bazeillais à Sainte-Bazeille,
- A l'épicerie bar tabac chez M. Martin à Lagupie
- Chez le président 23, route de la Geyre, face à l'école maternelle de Sainte-Bazeille

Tarifs des cartes de pêche 2015 :

- carte interfédérale (presque tous les départements) : 95,00€
- carte départementale 47 : 73,00€
- carte mineure (de + de 12 ans au 1^{er} janvier 2015 et moins de 18 ans à cette même date) 20€
- carte enfants – de 12 ans : 6,00€
- découverte femme (une ligne) : 32,00€
- journalière : 12,00€
- hebdomadaire : 32,00€



Le concours de pêche organisé le 15 août, par le Gardon Bazeillais, attire de nombreux jeunes

Pour les internautes, vous pouvez de chez vous acquérir le précieux sésame par «www.cartedepêche.fr», puis 47180. Si vous voulez que votre association de pêche de Ste Bazeille vive, il faut prendre le permis par ces différents moyens.

Faites en part à vos proches, merci.

Le Président du Gardon Bazeillais

gardonbazeillais@orange.fr - 05 53 94 45 44

pêche à la mouche



L'association Pêche à la mouche met à l'eau des poissons, dans le lac de Marcachaud



Association «culture, Arts & Loisirs»

Foire à la Fraise

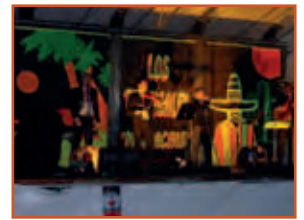


Omelette aux champignons de la Foire d'Automne



Concert Échappée Brel

Fête de la Saint-Roch du 15 août



Suite aux Élections Municipales de mars 2014, Annette Petit m'a «passé le flambeau» d'une association en «pleine santé», tant sur le plan «saine gestion» que sur la «qualité des animations».

Il est bon de rappeler que tout au long de ces 13 dernières années, Annette a contribué à porter très haut la notoriété de :

- La foire à la fraise, aux fleurs et aux vins, le 2ème dimanche du mois de mai
- Les feux d'artifice du 15 août
- La fête d'Automne et des champignons (Quand la Météo est propice !) en octobre.

Je la remercie fortement de m'avoir accompagnée, tout au long de cette première année de reprise de ces activités d'animation de la commune.

Le 22 novembre, un spectacle de qualité a été proposé aux Bazeillais, sous le titre de «L'Échappée Brel» qui s'est concrétisé par un succès probant et conclu sur un partage du «verre de l'amitié», entre les artistes et les spectateurs.

Avec toute mon équipe de dévoués bénévoles, nous vous donnons rendez-vous en 2015 le :

- **18 avril** : en l'église de Sainte-Bazeille, pour assister à un spectacle de «Gospel saupoudré de Variétés Françaises», dans le cadre du «Printemps Musical en

Val de Garonne»; à noter que nous retrouverons dans ce groupe la musicienne de «L'Échappée Brel»

- **10 mai** : pour la traditionnelle «Foire à la Fraise, aux Fleurs et aux vins», sous l'égide de VGA, nous proposerons, entre autres animations habituelles, la venue d'un groupe musical «Hommage à Daniel Balavoine», spectacle de très grande qualité qui se démarquera des classiques prestations de sosies.
- **06 juin** : « Le Patakez Musik Show » qui vous réglera par la qualité de sa musique, de ses chanteurs, mais encore par quelques «pitries» de bon goût; également, nous retrouverons l'autre musicien de «L'Échappée Brel»
- **15 août** : la « Fête de la St Roch » avec son spectacle pyrotechnique sur le thème de l'Italie, sera précédée la veille par une «randonnée gourmande» en basse plaine autour de Garonne
- **11 octobre** : Foire d'Automne et sa soirée « Moules/frites »

Je vais conclure en faisant appel à toutes les bonnes volontés pour nous «donner un coup de main» dans le cadre de ces différentes organisations.

Bonne et heureuse année 2015

Janine BOUCHERET
Adjointe aux animations et à la culture

WEB-DEV74
Informatique
Internet

- Dépannage Informatique
- Formation / Assistance
- Réparation Smartphone
- Vente matériel neuf/occasion
- Création de site Internet

09-72-46-48-71
38 av Charles de Gaulle (RN113) - Ste Bazeille

Allianz

Olivier LE PAIH
Agent Général

Assurances - Finance

47180 Ste-BAZEILLE Tél. 05 53 94 40 49	47200 MARMANDE Tél. 05 53 64 06 68	47800 MIRAMONT-DE-GUYENNE Tél. 05 53 89 34 41
--	--	---

Restaurant
05 53 83 29 49
ouvert 7/7 midi et soir
de juin à septembre
lieu-dt 'Fizalie' RD813 - 47180 Sainte-Bazeille

comité de jumelage « Insieme »

Le comité de jumelage participe toujours activement à l'animation du village, en l'occurrence :

- Sous la forme d'une présence soutenue aux manifestations municipales (Foire à la fraise, Fête de la Saint Roch, Foire d'automne, Téléthon)
- En proposant des cours d'Italien, les mercredis après-midi et jeudis soir (pour plus de renseignements : **06 32 42 64 50**)
- En organisant des « Thés dansants »

Retenez ces dates :

Dimanche 15 Février : orchestre «Alain Vignau»

Dimanche 12 Avril : Orchestre «y'a K danser»

Vendredi 8 Mai : orchestre «Jean -Paul Albert»

- En organisant un voyage en Italie : Venez découvrir l'Italie du Nord jusqu'au Frioul et rencontrer « nos jumeaux » de Ragogna du 14 au 21 Mai 2015
- A l'automne organisation d'un rallye, avec pour thème l'Italie, qui se clôturera par un succulent repas italien. (Plus d'informations dans les « infos municipales » de la rentrée!) N'hésitez pas à venir nous rejoindre que vous soyez d'origine italienne ou non.

Annette PETIT & Florance DUBUR
Co-présidentes



Thé dansant
du 17 août

Les 2
co-présidentes
avec, au centre
notre
professeur,
en toute
convivialité



Spécial Voyage

Le voyage prévu du 14 au 21 mai 2015, vous propose de faire étapes à :

**Savone – Vérone – Udine – RAGOGNA – Venise
Murano & Burano (Iles de la Lagune de Venise)**

Sacile – Treviso – Muggia – Trieste

Castello di Miramare – Bergamo – San Remo
et seulement si on a un peu de temps Sainte Bazeille.

Ce voyage vous est proposé à un prix inférieur à 1000€, pour un minimum de 40 personnes et en fonction des places disponibles.

Renseignements complémentaires et inscriptions (Avant le 31 janvier 2015) : Tél. **06 74 53 56 96** ou **06 32 42 64 50**

La bibliothèque municipale de st-exupéry

Le 13 septembre dernier, notre Bibliothèque Municipale a fêté ses 30 ans d'existence, par différentes manifestations, tout au long d'une journée bien remplie.

Pour toutes questions sur les services de la Bibliothèque :
Sylvie – Tél. **05 53 94 46 76**



Les 30 ans de la bibliothèque

Association Autonome des parents d'élèves (AAPE)

L'AAPE organise plusieurs manifestations durant l'année scolaire: loto, marché de Noël, carnaval ainsi qu'une kermesse et reverse les bénéfices récoltés aux coopératives scolaires.



En 2014, l'AAPE a pu donner 3780€ aux écoles (environ 12€ par enfant pour l'année scolaire 2013-2014).

Les dates des manifestations à retenir en 2015 :

Carnaval: 13/02 - Kermesse: 13/06 – Loto: 03/10 – Marché de Noël: 06/12

Bureau :

Co-présidentes : **Magalie MILANESE** et **Bénédicte HALBERT**,
Secrétaires : **Angélique BATAILLE** et **Magali PUJOL**,
Trésorières : **Cindy LABARRIERE** et **Fathia COUSTILLAS**.

L'AAPE accueille toutes les bonnes volontés !



Carnaval des écoles



Soirée Carnaval

NOUVEAU :

Pour contacter l'AAPE : aapesaintebazeille@bbox.fr
et <https://www.facebook.com/groups/AAPesaintebazeille>

Bénédicte HALBERT : **06 84 23 79 75**

La gerbe d'or

Association des aînés ruraux de Sainte-Bazeille Génération mouvement « La Gerbe d'or » - Château « La Placière »



Assemblée Générale de la Gerbe d'Or fin juin

Notre association compte 110 adhérents, en forte progression, en rapport aux années précédentes.

Il est bon de rappeler les succès rencontrés lors de nos

organisations de lotos, mais également pour les tournois de belote, des premiers lundis de chaque mois qui attirent de plus en plus de monde de Sainte Bazeille et alentours.

Le club fêtera ses quarante ans en 2015, un moment important dans l'existence de notre association. A cette occasion un grand repas dansant sera organisé le samedi 31 janvier 2015, animé par l'orchestre Serge Tinelli, bien connu des Lot-et-Garonnais.

Une sortie spectacle est aussi envisagée courant mars 2015.

La présidente,
Rolande Marque

Pour tous renseignements

05 53 64 11 84, ou Mme Lapoire 05 53 94 37 58



Association familles Rurales



Depuis le transfert de la gestion de la crèche « Les Petits Princes » et après avoir aidé à l'installation de l'association « Coup de Cœur Autisme », « Familles Rurales » avait souhaité, en 2014, organiser une « journée culinaire » à destination des Bazeillais, afin d'établir un lien de convivialité entre tous.

Cette journée fut organisée le samedi 5 avril sur le principe d'une « Auberge Espagnole », avec une « bourse d'échange des recettes » de chacun.

La reconduction d'une journée du même genre est envisagée, tout en prévoyant d'apporter quelques aides à l'occasion de certaines manifestations de la commune.



Présidente :

Trésorière :

Secrétaire :

Madame GENEAU Nathalie

Madame CAZAUBIEL Claudine

Madame BORY Christine

Association Familles Rurales de Sainte-Bazeille
Christine Bory

Ets RIGO

- CHAUFFAGE
- SOLAIRE
- SANITAIRE
- AEROTHERMIE
- ELECTRICITÉ
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PHOTOVOLTAIQUE

ENTRETIEN - DÉPANNAGE

R.N. 113 - Latapie - 47180 S^TE BAZEILLE
Tél. 05 53 93 61 96 - Fax 05 53 93 45 85
Email : rigo@rigo.fr

Café LB

crêperie
1€50

trasserie
menu midi
à partir 13 €

05 53 830 542
facebook.com/LBJMC

UNA

ASSAD SAINTE-BAZEILLE

Centre Social "Arthur Jacques"
47180 SAINTE-BAZEILLE
Tél. 05 53 94 19 14
Fax 05 53 20 13 39
assad.arthur@wanadoo.fr

Groupe féminin

Détail des Activités

Lundi et mardi en alternance : peinture sur tous supports ou tricot
Mercredi tous les 15 jours : patchwork ou peinture sur porcelaine
Jeudi : Scrapbooking et peinture sur soie
Vendredi tous les 15 jours : cuisine

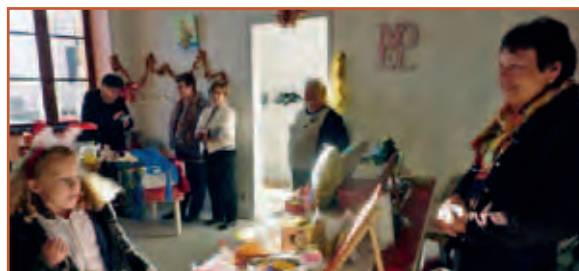
Les dates à retenir pour 2015 :

- Bourse aux landaus :
dépôts le 7 février - ventes le 8 février
- Bourse aux vêtements du « printemps » :
dépôts 21 et 23 mars - ventes 28 et 29 mars
- Bourse aux vêtements d' « automne » :
dépôts 26 et 28 septembre - ventes 3 et 4 octobre
- Bourse aux jouets :
dépôts 7 novembre - ventes 8 novembre
- Marché de Noël :
6 décembre, en participation avec les Parents d'Élèves (AAPE)

Pour tous renseignements :

Nicole Sauvestre, Présidente 05 53 94 40 68

Colette Milanèse, vice-présidente 05 53 94 44 34



Le Groupe féminin exposait ses réalisations, lors du dernier « marché de Noël »



L'A.N.A.C.R – exposition souvenir



L'A.N.A.C.R (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance) et L'A.F.M.D. (Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) ont organisé une exposition sur la Résistance, une partie locale et nationale et sur

la Déportation dans les camps de la mort où les conditions inhumaines et d'extermination étaient imposées aux détenus. Le vernissage de cette exposition a eu lieu le Vendredi 13 juin dans la salle de la « halle de Marché » de Sainte-Bazelle. Monsieur le Maire nous a honoré de sa présence, ainsi que Monsieur Fekl Député, Monsieur Hocquet conseiller général, représentant Monsieur le Président du conseil Général, de tous les Présidents du comité d'entente des A.C. de Marmande. L'exposition a été ouverte au public toute la semaine et s'est terminée le dimanche 22 juin. Plus d'une centaine de personnes ont visité l'exposition, plus une classe de l'école élémentaire et des élèves de la Maison Familiale. Au cours de ces expositions nous transmettons aux jeunes générations les valeurs pour lesquelles de nom-

breux Français, d'opinions différentes, quelque fois opposées, de croyances et philosophie diverses, se sont engagés pour libérer la France, au péril de leur vie, contre l'envahisseur NAZI et le fascisme. Dans une prise de parole, CHABAN DELMAS déclarait : « tout nous séparait, sauf l'essentiel ». Notre association, plurielle, respectueuse de l'engagement de chacun de ses membres dans l'esprit de la résistance, participe au concours national de la résistance et de la déportation dans les établissements scolaires du second degré. Notre action est de transmettre la mémoire de la Résistance et d'éclairer la jeunesse sur les dangers de la montée du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme, qui mènent au rejet de celui qui est différent. Même si l'histoire ne se reproduit jamais deux fois de la même façon, nous nous devons de rester vigilants.

Nos deux comités remercient Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle et de l'aide matérielle.

Nous pensons à une nouvelle exposition au cours de l'année 2015.

Pierre Lapoire

Président de l'ANACR du Comité de Marmande





commission des sports

Sainte Bazeille, ville sportive.

Notre commune peut être fière de ses 23 associations sportives, 1250 licenciés dont plus de 700 jeunes. Merci à tous les présidents dirigeants et bénévoles pour leur implication dans la vie associative communale. Notre plaine des Sports, regroupe l'essentiel des activités, avec aire de pique nique, aires de jeux. Le 13 décembre 2014 lors de la soirée des Trophées nous avons honoré nos champions avec des titres nationaux et européens.

La commission des Sports, vous souhaite une bonne et heureuse année sportive 2015.

Au cours de l'année 2014, on retiendra «*quatre événements sportifs*», organisés par la Commission des Sports :

L'adjoint aux Sports
Daniel FORT

➤ **Le 11 mai «Trophée de la Fraise»**



« Départ des Marcheurs »



« Départ des Coureurs »



« Départ des Scolaires »

➤ **Le 7 septembre «Forum des Sports»**



Des vocations naissent ce jour là !



Le stand du Tir à l'arc a toujours beaucoup de succès !

➤ **Le 6 décembre «Tournoi Téléthon inter-associations»**



« Le Ju-Jutsu, pionnier du Téléthon »



« Après le mini-tournoi Basket / Futsal »



« Les cyclistes de l'ECB se sont essayés au ballon rond »

➤ **Le 13 décembre «Trophées des Sports»**



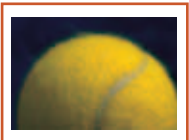
« Gros succès populaire pour récompenser nos sportifs »



« Mme Régine Povéda, députée, félicite J.-François Bardou d'Artisport pour le 1^{er} prix Européen, dans la catégorie Modern/jazz »

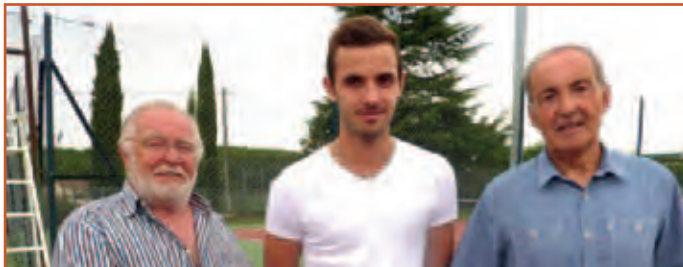


« Une partie des Lauréats, avant de partager un copieux apéritif dînatoire »



passing shot bazeillais

**LE TENNIS A SAINTE BAZEILLE
LE TENNIS EST UN SPORT POUR TOUS**



Le jeune Benjamin Sure, initiateur fédéral de tennis, aux côtés du président du Passing-Shot Bazeillais, Michel Bru, et du secrétaire général du club, Christian Petit.



Plus de 100 licenciés se partagent les deux courts extérieurs ainsi que les trois salles de Sainte-Bazeille, Gaujac & Marcellus. 60 jeunes de 6 à 16 ans répartis en 10 groupes, par âge et par niveau, reçoivent les formations de l'Ecole de Tennis sous la responsabilité :

- d'un Educateur Fédéral diplômé,
- et de 4 initiateurs formés par la Fédération Française de Tennis.

2 équipes de compétition, chez les adultes, en Coupe d'Hiver du Lot-et-Garonne et en Coupe de Guyenne, en 2^{ème} et 5^{ème} série.

Un groupe de tennis féminin «adultes» et un groupe de tennis «vétérans» pratiquent un tennis loisir assidu.

Tous les membres peuvent bénéficier d'initiation ou de formation grâce au recrutement cette année de notre Educateur Fédéral.

Les contacts opérationnels sont :

- Michel BRU, Président **06 68 87 90 40**
- Carine BAGES, Vice-Présidente **06 84 05 64 01**
- Dany BOZZETTO, Vice-Président **06 71 16 50 23**
- Christian PETIT, Secrétaire **06 32 42 14 29**
- Benjamin SURE, Educateur **06 33 38 10 43**

volley

Si vous êtes volleyeur, dans l'âme, venez nous rejoindre le lundi soir à 20 heures à la salle des sports de Sainte-Bazeille.

Alain montané : **06 80 92 09 94**

pétanque

Usb pétanque est ouvert les mardis, jeudis, samedis, dimanches après midi.

L'assemblée générale aura lieu fin janvier, ouverte à tous.

A la recherche de personnes pour jouer à la pétanque ou à la belote ?

Se renseigner au club : **05 53 94 46 58**

Rugby



L'année 2015 sera celle de l'ouverture d'un chantier important pour notre club: la labellisation de notre école de rugby.

Ce projet complexe et lourd aura pour aboutissement à moyen et long terme de cueillir les fruits de ce travail pour le club mais aussi pour les joueurs issus de cette formation Bazeillaise. Nous sommes intimement convaincus de l'importance de la formation mais surtout de la qualité et du niveau de notre école de rugby.

N'hésitez pas à venir partager ce projet avec nous...



Le Rugby – Une école de la vie !



Les co-présidents du Rugby Club Bazeillais : Willy Rospars, David Vigneau et Frédéric Costella (de gauche à droite)

yoga

Les cours de yoga de l'association Prâna Yoga ont lieu le vendredi à 18h au centre de Loisirs de Sainte-Bazeille à La Placière, salle de spectacle du centre.

Ils sont dispensés par une enseignante formée par l'Ecole Française de Yoga et titularisée par la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga.

Ces cours sont accessibles à tous, quel que soit l'âge ou la condition physique, et ouverts aux débutants. Deux séances de découverte sont proposées gratuitement pour faire connaissance avec cette discipline qui apporte souplesse et tonification, détente et calme. Se munir d'une tenue confortable, d'un tapis de sol et d'un plaid. Un temps d'installation de 15 minutes est prévu avant le début du cours.

Des cours ont également lieu à Marmande au gymnase Edouard Herriot (avenue du Maréchal Joffre)

le lundi à 18h30, mercredi à 15h et 19h, vendredi à 20h.

Renseignements : **06 87 87 37 84**, pranayoga47@orange.fr.

Christine Réglat



football

Depuis sa création en 1953, la section football de Sainte-Bazeille s'est progressivement structurée et développée pour atteindre 160 licenciés (dont 120 jeunes) cette saison.



Equipe U7 & U9



Equipe U18

TRÈS FORTE PROGRESSION DE L'ÉCOLE DE FOOTBALL

De plus, les résultats obtenus par les différentes équipes lors des tournois et des plateaux sont plus que satisfaisants, ainsi que les résultats lors des matchs pour les autres catégories.

Cette réussite est liée à la mise en place d'une politique de formation des jeunes footballeurs récompensée par un label FFF il y a 2 ans, reconnaissant la qualité de l'enseignement donné par nos éducateurs.

Par le biais d'une activité physique qui s'appuie sur des apprentissages, une technique, un engagement et un plaisir, l'USB propose à tous la pratique du football. Permettant à chacun de mobiliser et de développer ses qualités physiques, morales et intellectuelles au service du collectif.

DES RENDEZ VOUS MARQUANTS :

Comme chaque année, le club de football va continuer dans la mise en place d'événements avec la sortie au Girondins de Bordeaux ainsi que son célèbre tournoi Julien Corbefin.

UN MANQUE :

L'année prochaine, nous souhaiterions repartir sur la création d'une équipe séniors. Si vous êtes un groupe d'amis et que vous souhaitiez vous faire plaisir dans un projet intéressant, contactez nous via le site internet du club :

usbazeille.footeo.com

Existe également la possibilité de compléter nos équipes jeunes si vous êtes nés entre 1997 et 2009.

JU-JUTSU



Avec plus de 30 licenciés, et la nomination d'un RENSHI, le club poursuit sa route. Self défense, respiration, exercices énergétiques (Ki), maniement des armes, la méthode WA-JUTSU de Maître J.-J. QUERO séduit toujours plus de pratiquants de tout âge, y compris les féminines. De janvier à février une opération baptisée « galette des Rois » permettra à toute personne novice, de venir s'initier en participant à des entrainements les vendredis soir de 20h à 22h. Pas de dualité, pas de compétition : « un seul adversaire est à vaincre : vous-même ».



basket-ball

Le club de Basket de Sainte-Bazeille termine le premier trimestre de la saison 2014-2015 avec une nouvelle coprésidence composée de Monsieur DUBROCA Jean-Marc et Madame BRILLAT Sophie.



Cette année, le club accueille 10 équipes et de nombreux bénévoles. Alors que plusieurs manifestations ont déjà été organisées (Automne pour la catégorie baby, présentations des équipes et Noël avec la venue d'un magicien) le BBB s'engage jusqu'en juin 2015 à accueillir Cloë ARPOULET dans le cadre d'une mission de service civique. Cette jeune joueuse va permettre au Club de développer des projets intéressants afin d'améliorer les prestations de l'association.

Vous êtes âgé(s) d'au moins 5 ans, vous souhaitez pratiquer un sport d'équipe dans une ambiance conviviale et sportive ou être bénévole et œuvrer pour notre sport, vous pouvez vous adresser au **06 87 04 80 24**.



EUROVIA
VINCI

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
TRAVAUX ROUTIERS

TERRASSEMENTS - VRD
REVÊTEMENTS CHAUSSEES

AGENCE D'AGEN

Métairie de Beaugard - CS 60123 - 47520 LE-PASSAGE-D'AGEN
Tél. 05 53 69 59 59 - Fax 05 53 68 06 79
lot-et-garonne@eurovia.com

SECTEUR MARMANDE

Z.I. du Chêne Vert - 47200 MARMANDE
Tél. 05 53 20 87 96 - Fax 05 53 20 67 77
lot-et-garonne@eurovia.com

SECTEUR VILLENEUVE SUR LOT

Z.I. La Barbière - Rue Paul Langevin - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
Tél. 05 53 70 75 76 - Fax 05 53 68 06 79
lot-et-garonne@eurovia.com

LES SPORTS A STE-BAZEILLE



ArtiSport « le club de danse sportive aux multiples succès, dont un 1^{er} prix Européen »



Les Archers de l'Oustau « Sybille COUZIGOU 3^{eme} Championnat France & l'équipe Championne Europe : (Simon Ducos, J.-Pierre Lecea, J.-Louis Mora) »



Course pédestre « Notre championne en course pédestre-Ghislaine Bertelle »



Judo



« Judokas - la relève »



« Le Judo à l'honneur aux Trophées »



« Remise de ceinture »



Aikido



« Démonstration d'Aïkido »



« Membres du Club Aïkido »

LES SPORTS A STE-BAZEILLE



Karaté

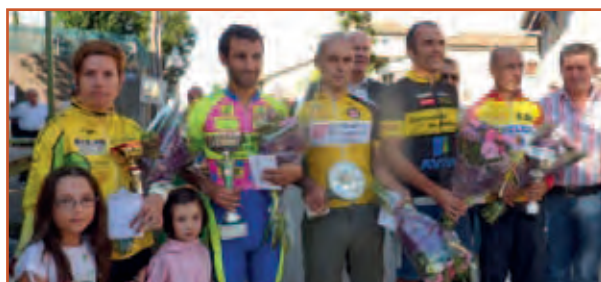
« Les jeunes du Karaté-Club »



« Le cours des Adultes »



Etoile Cycliste Bazeillaise



Les vainqueurs du Grand Prix Cycliste du 15 août à Sainte-Bazeille -175 coureurs au départ



Cyclos « Sortie vélo ou marche, alliant sport, tourisme et convivialité »

Trèfle Garonnais

Chasseurs



« Balades en Quad »



« Chasse aux sangliers »



« Battues au renards »



Depuis 1955

SABLES - GRAVIERS

Granulats roulés - Concassés
Fournitures et livraison
Entreprises et particuliers

ROSPARS

47180 SAINTE BAZEILLE

www.rospar.fr

05 53 76 19 20



Le don du sang

Aujourd'hui en France, 2,5 millions de dons sont nécessaires, chaque année, pour soigner un million de malades.

Aucun produit de remplacement n'existe à l'heure actuelle.

Vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang : le don dure environ 45 mn, un homme peut donner 6 fois par an, une femme 4 fois. Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur.

Vous pouvez nous rejoindre au centre social de Sainte-Bazeille aux dates suivantes :

- Jeudi 5 Février 2015
- Jeudi 2 Avril 2015
- Jeudi 28 Mai 2015
- Jeudi 30 Juillet 2015
- Jeudi 1 Octobre 2015
- Jeudi 17 Décembre 2015

Merci pour votre générosité

Bonne et heureuse année 2015



La présidente
Annette PETIT

coup de cœur Autisme

Coup de Cœur Autisme poursuit son action pour lutter contre ce syndrome, et plus largement pour développer le bien être, l'éducation et l'autonomie des enfants atteints de Troubles Envahissants du Développement (TED). Pour cela, notre association fonctionne suivant une méthode née aux États-Unis, et reconnue désormais par la Haute autorité de santé française.

Les enfants - au nombre de cinq et tous scolarisés - trouvent dans le château municipal «La Placière», une structure adaptée avec un programme psycho-éducatif adapté à leurs difficultés. Le rattachement de notre association à la structure départementale de Solincité permet désormais aux familles de ne plus avoir à supporter les frais liés aux éducateurs. De plus nous sommes soutenus dans nos actions par des institutions du Marmandais, qui se nomment Kiwanis, Pomme d'Amour (Lions Club Féminin), Crédit Agricole, Familles Rurales ainsi que la municipalité de Sainte-Bazeille.

La présidente de l'association, Denise Cathelineau, tout comme son assistante, l'éducatrice spécialisée, Christel

Camus, obtiendront, en juin prochain, un diplôme universitaire «Troubles Envahissants du Développement et Autisme» à la faculté de psychologie de Nantes. Celui-ci permettra - outre le renforcement des compétences - la mise en place d'interventions personnalisées globales et coordonnées.

Renseignements au **06 30 10 89 98**.



Anciens combattants

Un jeune porte-drapeau Bazeillais



En présence de membres de sa famille, vendredi 27 juin a eu lieu une cérémonie d'évocation du destin du sergent radio aviateur de l'armée américaine, James d'Amore, tombé sur la commune de Sainte-Bazeille, abattu froidement par un soldat nazi.

L'année 2015 verra se poursuivre le cycle des Commémorations du Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale et également le 70^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, de la libération des camps de concentration, le retour des Déportés et prisonniers de guerre. Un hommage sera rendu aux morts en Déportation.

Les cérémonies prévues tout au long de l'année 2015 :

- **Jeudi 19 mars** : « Cessez le feu de la guerre d'Algérie (FNACA) »
- **Dimanche 26 avril** : « Journée de la Déportation »
- **Vendredi 8 mai** : « Victoire du 8 mai 1945 »
- **Mercredi 27 mai** : « Journée de la Résistance »
- **Samedi 6 ou 13 juin** : « Maquis de Lorette »
- **Lundi 8 juin** : « Guerre d'Indochine »
- **Jeudi 18 juin** : « Appel historique du Général De Gaulle »
- **Samedi 15 août** : « Combats du Duraquois »
- **Vendredi 21 août** : « Libération de Marmande »
- **Dimanche 1^{er} novembre** : « Journée du Souvenir Français »
- **Mercredi 11 novembre** : « Armistice du 11 novembre 1918 »
- **Samedi 5 décembre** : « Hommage aux morts d'Afrique du Nord (CATM) »
- **Jeudi 17 décembre** : « Combats de la Ragotte »
- **D'autres cérémonies ponctuelles pourront avoir lieu**

Les horaires de ces cérémonies seront communiqués ultérieurement.

Le Comité d'Entente des Associations des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Sainte-Bazeille, Lagupie, Saint-Martin-Petit, Jusix.

Représenté par
Monsieur Marcel Raffy

UNA 47 - ASSAD sainte-bazeille

Des services variés à domicile, rendus par un personnel qualifié*.

Notre structure permet de rendre multiples services de proximité auprès de la population de tout âge afin de gérer leur quotidien en toute quiétude.



PÔLE SÉNIOR : accompagnement de personnes âgées fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, grâce à l'activité professionnelle d'un personnel qualifié :

- Aide aux actes essentiels de la vie
- Aide aux activités domestiques
- Commissions et préparation des repas
- Livraison de courses à domicile
- Petits travaux de jardinage ou bricolage
- Accompagnement hors domicile

PÔLE ACTIF : aide des personnes en activité professionnelle pour les soulager de leurs contraintes domestiques :

- Entretien du linge (repassage)
- Entretien de la maison
- Petits travaux de jardinage ou de bricolage, entretien extérieur.
- Accident de la vie : Prise en charge financée sortie d'hospitalisation (mutuelles)



PÔLE ENFANCE : mise à disposition de personnes qualifiées pour garder et accompagner les enfants de + de 3 ans au domicile de 6h00 à 20h00. (Agrément CAF - Aide CMG 85%)

- Garde ponctuelle ou régulière
- Entrée/Sortie d'école ou activités extrascolaires
- Pour absence ou rendez-vous inopinés

De plus, L'ASSAD intervient dans certaines écoles pour les activités liées aux nouveaux rythmes scolaires avec un personnel formé à l'animation.

* Notre personnel compétent et expérimenté reçoit des formations continues :

Gestes aux 1^{er} secours - Ergonomie - Gestes et postures - Approche fin de vie, Alzheimer et Parkinson - etc...

En 2014, la structure a fonctionné avec 43 salariés dont 12 Auxiliaires de vie, 12 Assistantes de vie, 15 Aide à domicile, 1 Jardinier, 1 Homme toute main (bricolage), 1 Secrétaire et 1 Responsable S.

Toutes nos prestations bénéficient d'une réduction ou crédit d'impôt de 50% (voir art. 199 sexdécies du code général des impôts)



ASSAD SAINTE-BAZEILLE

Centre Social Arthur JACQUES - 47180 SAINTE-BAZEILLE

Tél. : 05 53 94 19 14 - Fax : 05 53 20 13 39 email : assad.arthur@wanadoo.fr

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Permanence téléphonique : si urgence le week-end

Secteurs d'intervention : Sainte-Bazeille, Beaupuy, Saint Martin Petit et Jusix (et communes limitrophes pour les pôles actif et enfance)

SUPER U Sainte Bazeille

OUVERT LE DIMANCHE DE 9H À 12H30





Les conseillers élus en mars et nos 3 anciens Maires



La plantation de l'arbre « du Mai »



Participation très active des Cibistes au Téléthon



Exposition à la Halle de Marché, durant 1 mois 1/2 « les métiers du Bâtiment - Permis de Construire »



◀ Réception des « Nouveaux Bazeillais »



◀ L'équipe qui a animé la Zumba Partie de la fête de la musique de juin



Classe de Seconde de la MFR qui se familiarise avec la langue Italienne, avant leur stage à Ragogna (Notre ville Jumelle) courant avril 2015



Spectacle de Noël pour nos écoliers



Rencontre avant Noël des enfants de la maternelle, avec les résidents de l'Ehpad



◀ Remise des jouets collectés par l'Ehpad, à l'association des « Restos du Cœur »

FORMATION PAR ALTERNANCE
4^e et 3^e de l'Enseignement agricole
L'alternance en classe de collège pour préparer son orientation, mais aussi...

MFR

BAC PRO : Services aux Personnes et aux Territoires

BAC PRO : Aménagement paysager

Maison Familiale Rurale du Marmandais
Tél. 05 53 94 40 42. Mail : mfr.ste-bazeille@mfr.asso.fr
Site : www.mfr-ste-bazeille.org

RÉUSSIR autrement

KIA

SUZUKI

CENTRE AUTO DE LESTANG
RD 813 - Route de Bordeaux
47180 SAINTE-BAZEILLE
Tél. 05 53 64 14 39
Fax 05 53 64 78 52

edenauto

Les Bazeillais à l'honneur...



En l'honneur de la naissance de chaque nouveau petit Bazeillais, un arbre est planté dans le parc Ricaud situé avenue Victor Hugo



4 générations de Maires : Michel Vigneau, Pierre Lapoire, Fernand Lagauzère, ensemble pour accueillir le nouveau maire élu Gilles Lagauzère



Remise de l'écharpe de Maire à Gilles Lagauzère, par le maire sortant Michel Vigneau



Remise de la médaille de la ville à Daniel Fort par Michel Vigneau, lors des Trophées des Sports de décembre 2013



Michel Bru a reçu une médaille de la Jeunesse et Sports à Agen, pour son implication en tant que Président du Passing-Shot Bazeillais, durant de nombreuses années



Mai 14 - Christian Jadas rappelle ses 13 années de collaboration avec Annette Petit déléguée chargée de l'animation, la culture et la communication



Mai 14 - Gilles Lagauzère félicite, au nom des conseillers sortants, Michel Vigneau qui a assumé les 2 derniers mandats de Maire depuis 2001, après avoir été conseiller



Décembre 14 - Remise de la médaille d'honneur de la ville à Ernest Piovesan, par Michel Vigneau ancien Maire, pour les 13 années passées à la tête de la Commissions Travaux

Remerciements à tous nos annonceurs qui nous ont financé le présent bulletin

- ALLIANZ
- AMBULANCES BAZEILLAISES
- ASSAD
- ASSURANCES HÉRITEAU
- DES LYS ET DÉCO
- EUROVIA
- GARAGE POUCHET
- GES CLAUDE
- JEAN-MICHEL MORIN
- KIA
- LAGES ET FILS
- LE BAZEILLAIS
- LOLITA-PRIMEURS
- MAYEUR RAMONAGE
- MFR
- OMNIUM-CARS
- PAYUNG
- PISCINES COSTE
- PIZZA-SHOP
- RAPIN
- REBOUX - DENAULES BOULANGERIE
- RIGO
- ROSPARS
- SCAMPI GRILL
- SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE CONSTRUCTION
- SOCIÉTÉ DALFOUR
- SUPER U
- VIVA LA COULEUR
- WEB-DEV74